



République d'Haïti

Département du Nord d'Est
Commune de Ouanaminthe
Section Communale de l'Acul-des-Pins



Photos : Saut d'Eau, Acul-des-Pins/GRA-PDCP

PLAN DEVELOPPEMENT SECTION COMMUNAL 2008-2010

PDSC de l'Acul-des-Pins

Réalisation :

Groupe de recherche & d'Appui en Élaboration de Plan de Développement Participatif /
GRA-PDCP

Juillet-Aout 2007

Listes des annexes

❖ SOMMAIRE

❖	SOMMAIRE	3
❖	LISTE DES ANNEXES	4
❖	REMERCIEMENTS	4
1	INTRODUCTION	5
1.1	MISE EN CONTEXTE	5
1.2	ELEMENTS CONCEPTUELS ET CONSIDERATIONS ADMINISTRATIVES ..	6
1.3	Objectifs du travail	6
1.3.1	Objectifs Général	6
1.3.2	Spécifiques :	6
1.4	METHODOLOGIE	7
1.4.1	Méthodologie utilisée pour la constitution du Comité Local de Développement 7	
1.4.2	Opérationnalisation	7
2	DIAGNOSTIC STRATEGIQUE	9
2.1	POTENTIALITES ET CONTRAINTES DE L'ACUL -DES- PINS	9
3	Axes et stratégie de développement	14
3.1	AXES DE DEVELOPPEMENT	14
3.1.1	AXE SOCIAL	14
3.1.2	AXE ECONOMIQUE	15
3.2	Stratégies de développement	15
3.2.1	Sur le plan social	16
3.2.2	Sur le plan économique	16
3.2.3	Les secteurs transversaux	16
4	OBJECTIFS, RESULTATS ET EFFETS ATTENDUS	17
4.1	L'objectif global	17
4.2	Les objectifs spécifiques	17
4.3	Les résultats escomptés	17
4.4	Les effets attendus sur le développement de la section	18
4.4.1	Sur le plan de l'éducation	18
4.4.2	Sur le plan de la santé et du cadre de vie	18
4.4.3	Sur le plan de l'hydraulique	18
4.4.4	Sur le plan culturel et sportif	18
4.4.5	Sur le plan de la gouvernance	18
4.4.6	Sur le plan du renforcement des capacités des acteurs locaux	18
4.4.7	Sur le plan de la structure économique de base	18
4.4.8	Sur le plan Agricole	18
5	Les Mesures d'accompagnement pour la mise en œuvre du PDSC	19
5.1	La mobilisation des ressources	19
5.2	La stratégie de recherche de financement complémentaire	19
5.3	Les acteurs	19
5.4	Les ONG et les Organisations Internationaux	20
5.5	Le rôle des différents partenaires	20
5.6	Le suivi-évaluation	20
5.7	Les facteurs assurant la viabilité du plan	21
5.7.1	Les politiques de soutien	21
5.7.2	Les techniques appropriées	21
5.7.3	La protection de l'environnement	21
5.7.4	L'aspect socioculturel	21
5.7.5	Les risques et flexibilités	21

6	CONCLUSION.....	21
---	-----------------	----

❖ LISTE DES ANNEXES

Annexe # 1	listes des 10 projets priorités.....	22
Annexe # 2	tableau des 10 projets priorités.....	23
Annexe # 3	tableau récapitulatif de toutes les actions priorités avec leur coût..	47
Annexe # 4	Cadre logique du PDSC de l'acul-des-pins.....	48
Annexe # 5	Séance de validation de l'étape de planification du plan de développement de la section de l'acul des pins le mardi 24 juillet 2007.....	50
Annexe # 6	Liste membre du Comité Local de Développement de la section de l'Acul-des-Pins.....	57
Annexe # 7	11 Arbres à problèmes et 11 arbres à objectifs.....	58

❖ REMERCIEMENTS

«L'effort participatif ennoblit le potentiel humain». Tel peut être illustré l'ensemble des prédispositions techniques, et humaines ayant conduit à la réalisation de ce plan de développement. Rien, en effet, ne saurait mieux optimiser l'édification de cette tâche qu'une contribution élargie ainsi qu'une mise en œuvre approfondie des ressources internes et externes disponibles.

Disons tout simplement que ce travail n'aurait été efficace sans la participation inconditionnelle de personnes-ressources et d'institutions à la fois locales et nationales.

De prime abord, nous tenons à mentionner l'engagement sans bornes du Conseil d'Administration de la Section Communale (CASEC) de l'Acul des Pins. Ainsi, tenons-nous particulièrement à remercier le Fonds d'Assistance Economique et Sociale (FAES) pour son encadrement financier global. Nous adressons nos sincères remerciements au *Projet d'Appui à la Gouvernance Locale* dans le Nord d'Est exécuté par le Fonds d'Equipements des Nations Unies (FENU), pour avoir mis à notre disposition le document du plan d'investissement environnemental (version 2002-2005) pour la section de l'Acul des Pins. Nous ne saurions oublier non plus le support logistique de *FON'EDE* (Fondation d'Entraide et Développement Économique). Cette rubrique tient compte de la contribution de la population de l'Acul des Pins en générale et des Organisations Communautaires de Base (OCB), notamment.

Quant aux supports personnels dont nous avons été l'objet, nous tenons à congratuler M. Patrick NICOLAS ainsi que son coéquipier, consultants, animateurs d'ateliers

d'orientation et superviseurs de terrains pour leur accompagnement sans failles. On ne saurait omettre de mentionner le support du curé de la paroisse de l'Acul des Pins, Nous éprouvons dans cette portée, un élan de gratitude à l'égard de Mlle Sainte-Anne PIERRE pour l'application avec lesquelles elle s'adonne aux soins de l'équipe. Permettons-nous de réitérer nos remerciements à la population locale et à l'ensemble des membres des ateliers, qui, eux-mêmes, ont consacré leur temps, sacrifié leurs activités pour contribuer à produire ce document. L'équipe, GRA-PDCP n'a été que leur fidèle transcripteur

1 INTRODUCTION

1.1 MISE EN CONTEXTE

Depuis la Chute de la présidence de Jean Claude Duvalier en 1986, On retrouve plusieurs entités dans l'exécution des projets, on compte les Organisation Communautaires de Base, les Organisations Non Gouvernementales, les Organisations Internationales, les Organisations Gouvernementales. Ils réalisent des projets dans le but d'améliorer le cadre de vie des collectivités rurales nécessiteuses. Cependant le fait que dans la majorité des cas, la population locale ne joue qu'un rôle d'assistant ou d'invité, la réalité existant dans les zones d'intervention échappent très souvent au contrôle des décideurs. Après l'opérationnalisation, les travaux d'évaluation ex-post montrent que l'impact attendu n'est généralement pas atteint.

Un autre fait remarquable, est que la réalisation de ces projets parachutés ne rentre pas dans le cadre d'une politique incitatrice de développement durable. Car les décideurs ne se soucient pas de faire un diagnostic ex-ante afin d'identifier non seulement les vrais problèmes, mais aussi les atouts et les contraintes des communautés en question. Dans l'idée d'augmenter le niveau d'appropriation des activités qui seront réalisées dans le futur, certains acteurs notamment le CASEC, les OCB, la société civile ont compris la nécessité d'envisager l'élaboration d'un Plan de Développement Communautaire avec la participation de toutes les couches de la section communale. En ce sens, l'intégration effective de la population locale dans les activités de développement, représente un point déterminant pour colmater la misère atroce qui ronge la population. Sous la supervision et le support financier du FAES, un diagnostic a été réalisé au niveau de la 2^{ème} section Acul-des-Pins, commune de Ouanaminthe afin d'élaborer avec et pour les exploitants-es un Plan de Développement Participatif et adapté à la section.

1.2 ELEMENTS CONCEPTUELS ET CONSIDERATIONS ADMINISTRATIVES

Le Ministère de la Planification et de la Coopération externe, à travers le Livre Blanc élaboré sous la présidence de Jean Bertrand Aristide, a doté le pays d'un plan National de Développement Economique et Social, qui s'articulant autour d'un programme global stratégique et des programmes départementaux. Ce plan identifie les grands axes stratégiques de développement suivant les 3 niveaux administratifs du pays qui sont : Département, Commune, Section Communale.

D'après ce dit document, les options stratégiques choisies au niveau départemental s'articulent autours de 5 axes jugés prioritaires :

1. Infrastructures de base ;
2. Institutionnel ;
3. Economique ;
4. Environnement ;
5. Services sociaux de base.

1.3 Objectifs du travail

1.3.1 Objectifs Général

Identifier avec les exploitants de la 2^{ème} Acul-des-Pins, d'une part les potentialités, les atouts et les contraintes. D'autre part déterminer les domaines d'intervention prioritaire sur lesquels on peut jouer pour contribuer au développement durable de la communauté.

1.3.2 Spécifiques :

- Identification des ressources potentielles de la zone.
- Identification de l'ensemble des problèmes et atouts majeurs réellement existés.
- Etude la priorisation des solutions possibles et envisagées pour chacun des problèmes pré-identifiés.
- Identification des interventions à court, moyen et long terme.
- Elaborer dix (10) Projets Initiative Communauté (cinq sociaux et cinq économiques) en vue d'améliorer le cadre de vie des exploitants-es.
- Mise en place d'un Comité Local de Développement.

1.4 METHODOLOGIE

La réalisation de ce travail a pris environ un mois. Il a pour toile de fond la participation communautaire dans toutes les étapes. La collecte des informations se fait en utilisant certains outils de la MARP (Méthode Accélérée de la Recherche Participative). L'analyse des données recueillies se base sur une approche systémique.

1.4.1 Méthodologie utilisée pour la constitution du Comité Local de Développement

Les membres des ateliers ont adopté une formule permettant la mise en du Comité Local de Développement, après des longues discussions. On a identifié les secteurs de provenance et la quantité de membre. Ainsi, ils arrivent un consensus permettant de créer un comité de 17 membres repartis comme suit :

1. Trois (3) CASEC de fait
2. Trois (3) membres ASEC représentant les trois Blocs qui doivent être élu pour 3 ans par la majorité de l'ASEC.
3. Un représentant de l'église catholique qui est choisit par le curé de la paroisse de l'Acul-des-Pins après consultation du comité paroissial. il a un mandat de 2 ans.
4. Un représentant de l'église protestante qui est choisit par le responsable de l'église baptiste l'Acul-des-Pins après des responsables des autres églises protestantes de la section il a un mandat de 2 ans.
5. Cinq représentants mandatés de ces OCB (ODA, MOPAP, ODDJ, OPDL, RPDL) délégué par leur organisation respective.
6. . Deux leaders féminins, élus par l'ensemble des organisations de femmes de la section pour 4 ans originaires de deux blocs différents.
7. Deux leaders jeunes, élus par l'ensemble des organisations de jeunes de la section pour 4 ans originaires de deux blocs différents.

1.4.2 Opérationnalisation.

Les participants des trois ateliers des localités Lami, Lamatri et Jean-Rabel ont élaboré trois (3) cartes du village. A l'aide des informations observées sur ces cartes, un (1) a été réalisé au niveau de chacune de ces habitations en vue de collecter certaines données pertinentes concernant les

ressources disponibles. Ce qui a permis de construire ensemble un tableau présentant d'une Les potentialités/atouts et d'autre part Faiblesse/contraintes par domaine. Pour mieux les analyser, les membres des ateliers ont construit un arbre à problèmes et un arbre à objectif. On a travaillé sur plus d'une vingtaine de problèmes dans les 3 blocs. On priorise plusieurs étapes :

- 1 Dans les 3 ateliers, on utilise un dynamique de groupe ou chaque participant dispose de 10 petites feuilles représentant 10 points, suivant son préférence, il peut donner au plus 5 points a un secteur, dans chaque bloc. Ainsi, on a identifié 10 secteurs pour qui la communauté a manifesté plus d'intérêt.
- 2 Chaque atelier a délégué 5 représentants soit 15 en total qui ont préparé la séance de la validation du plan. Ils ont identifiés une liste de 34 idées de projet.
- 3 La séance de validation a réunit 346 participants qui ont priorisé 10 des 34 idées de projet après débat à partir des arbres à problèmes et des arbres à objectifs.

Dans l'idée de faire une planification efficace et adaptée à la situation particulière de la section, l'équipe pluridisciplinaire s'est obligée de diviser en trois sous groupes.

La planification participative a duré neuf (9) jours. On a eu huit (8) journées d'atelier dans les trois blocs. On a eu également une (1) séance de validation, qui a mobilisé trois cent quarante- six (346) personnes dont cent quatre vingt-sept (187) femmes. A cette réunion, la collectivité a identifié dix (10) projets dont cinq (5) à caractère social et cinq (5), économique. Ils ont du même coup validé le choix des membres d'un Comité de Local de Développement de la section. Cette structure est constituée de dix sept (17) personnes (12 hommes et 5 femmes) et tous les groupes sont représentés.

Ensuite, l'équipe a passé cinq (5) journées de travail avec le Comité de Local de Développement pour élaborer les dix (10) projets priorités.

En effet, le travail de l'élaboration du plan de développement a permis à toutes les forces vives de la communauté de resserrer les liens en leur permettant de redécouvrir l'ensemble des ressources, des potentialités et des atouts dont dispose leur section d'une part, les faiblesses et les contraintes qui leur pèsent dessus, d'autre part. Les séances de travail ont été vraiment participatives et productrices en ce sens qu'elles ont été suivies de beaucoup d'échanges entre les membres de la communauté sur leur histoire, leur situation actuelle et l'orientation à prendre dans la perspective de développement de la section. Il faut dire que pendant tout le mois, les participants ont été très motivés à apporter leur contribution pour la réalisation des travaux de l'élaboration du plan de développement. Grâce à l'appui des accompagnateurs, ils ont pris conscience de l'importance de la planification dans un processus de

développement. Lors des séances de validation des travaux, il était évident de constater le désir et la volonté qui les animent et les portent à offrir leur participation sans marchandage. Ils ont été très aptes à intervenir pour rectifier certaines informations, pour en compléter, ou encore pour en préciser d'autres. . Ah ! Combien leur fierté était grande ! Il faudrait voir avec quelle aisance ils ont répondu aux questions de leurs voisins.



Cependant, il faut souligner qu'il y avait beaucoup de scepticisme en ce qui concerne les projets qu'ils devaient prioriser quant à leur éventuelle réalisation. En tout cas, la population espère et attend après avoir identifié ces dix (10) projets, que les instances concernées par la question de développement mettent des fonds à leur disposition en vue de la concrétisation de ce plan qui traduit si bien leur situation et leurs aspirations.





Ainsi, le Comité Local de Développement formé de personnes issues des différents secteurs de la section a aussi pris conscience de l'importance de son travail, de sa responsabilité vis-à-vis de la matérialisation des actions. Donc, tout dépendra de leur dynamisme et de leur sens d'engagement pour donner suite à une telle démarche.




2 DIAGNOSTIC STRATEGIQUE

2.1 . POTENTIALITES ET CONTRAINTES DE L'ACUL –DES- PINS




Tableau # 1 : potentialités et contraintes de la section.


Les potentialités/atouts	Faiblesse/contraintes
 Education	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Douze (12) établissements scolaires dont deux (2) publics ○ Deux (2) centres d'arts ménagers ○ Moniteurs expérimentés en alphabétisation ○ Ateliers de couture 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Etablissements en état de délabrement ○ Enseignants non formés ○ Manque de matériels didactiques ○ Taux d'analphabétisme élevé ○ Sous scolarisation des enfants plus particulièrement chez les filles
 Santé	

<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence d'un dispensaire ○ Existence de point fixe et de poste de rassemblement ○ Laborantine locale formée 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Absence de médecins et d'infirmières ○ Pharmacie et laboratoire sous équipés ○ Pas de résidence pour le personnel médical ○ salle d'accouchement peu appropriée
<p> Eau potable et assainissement</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de 11 pompes à bras ○ Existence de plusieurs sources d'eau ○ Existence d'OCB dans la gestion des pompes ○ Existence de comités des jeunes pour la propreté des quartiers ○ Existence de 4 comités de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Six pompes en panne ○ Sources non captées ○ Cas de typhoïdes liés à la consommation de l'eau. ○ faible niveau d'entretien des pompes.
<p> Habitat</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Matériaux (sables, gravier et roche) de provenance locale utilisés dans la construction 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Inexistence des opérations de lotissement ○ Faible revenu des ménages
<p> Administration publique locale</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence d'un local pour le bureau du CASEC ○ Dévouement des conseillers 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Bureau sous équipés ○ Manque de services ○ Insuffisance de compétence du CASEC.
<p> Justice et sécurité</p>	

<ul style="list-style-type: none"> ○ Ressource humaine disponible (diplômé des écoles de droit) ○ Terrain disponible pour la construction de commissariat de police et de tribunal de paix 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Absence de sous-commissariat de police et de policiers ○ Absence de tribunal de paix ○ Tendance à recourir à la justice privée ○ Cas de vols et de viols répétées
<p> Système organisationnel</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de plusieurs OCB ○ Existence d'une jeune fédération des OCB ○ Expérience dans la gestion de projets 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible structure organisationnelle ○ Activités différentes des objectifs ○ Faible représentativité des organisations de femmes
<p> Télécommunications</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Possibilité d'avoir accès aux services des opérateurs de téléphonie mobile Digicel et Voila. ○ Possibilité de capter les stations de radio régionale. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible niveau de couverture des opérateurs téléphonie mobile Digicel et Voila. ○ Inexistence de station radio communautaire. ○ Inexistence de centre informatique et Internet.
<p> Culture et loisirs</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence 2 sites naturelle ○ Possibilité de développer l'écotourisme. ○ Existence d'un de football. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Inexistence de bibliothèque. ○ Inexistence de centre loisir. ○ Pas de politique d'animation culturelle

✚ Infrastructures	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de réseau de 6 tronçons routes agricoles ○ Expériences de certains OCB dans l'aménagement de pistes agricoles. ○ Deux (2) des tronçons de routes agricoles sont praticables par des véhicules. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Trois (3) de 6 tronçons routes agricoles sont praticables que par des motocyclettes. ○ Absence des structures d'entretien de routes et des édifices publique
✚ Micro finance	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence d'une structure locale offrant du crédit (mutuel) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance de la compétence des gestionnaires ○ Sphère d'action des mutuels limitée à quelques habitations ○ Ressources financières limitées
✚ Environnement	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Potentialité sylvicole, arboricole. ○ Expérience réussi en sylviculture 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Culture dominante d'arachide favorisant l'érosion. ○ Coupe abusive d'arbre pour la production du charbon
✚ Agriculture	

<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence d'espaces agricoles ○ Forte proportion d'agriculteurs ○ Possibilité de constructions de micro système d'irrigation ○ Possibilité de développement de la culture de la banane ○ Potentialité sylvicole, arboricole. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible niveau de maîtrise de l'eau. ○ Faible niveau de formation des agriculteurs. ○ Culture dominante d'arachide favorisant l'érosion. ○ Absence de boutique d'intrants agricoles. ○ Mauvaises pratiques culturales.
 Elevage	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Forte proportion d'éleveurs. ○ Potentialité en apiculture. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible niveau de formation en élevage ○ Pas races améliorées ○ Absence de pharmacie et d'agent vétérinaire
 Commerce	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence d'un marché public ○ Existence d'un grand marché de bétails. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Non organisation du commerce ○ Inexistence de grand commerçant. ○ Manque de formation des commerçants. ○ Marché public non construit.
 Artisanat et métiers	

<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des artisans ○ Forte demande d'apprentissage ○ Exploitation artisanal de l'or 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Non organisation des artisans ○ Formation insuffisante des artisans ○ Faible circuit de distribution ○ inexistence d'atelier en orfèvrerie
<p> Mine et carrière</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ○ existence de l'or dans l'habitation de Ciseaux ○ Sable, gravier et roche disponible 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Absence politique exploitation de l'or. ○ Absence d'atelier pour mettre en valeur les carrières

Source : Diagnostic participatif/ GRA-PDCP ; juillet 2007.

3 Axes et stratégie de développement

La définition des axes d'intervention et des stratégies de développement nécessite la convergence de toutes les forces de la section. Elle implique la participation réelle et effective de tous les citoyens. Sa réalisation exige l'assistance technique et financière des services publics déconcentrés, des agences de développement et des ONG.

3.1 AXES DE DEVELOPPEMENT

Le développement de l'Acul-des-Pins devrait atteindre un ensemble d'objectifs conduisant au développement humain et à la croissance économique durable. Ce processus devrait prendre en compte deux (2) axes :

- ✓ Un axe social
- ✓ Un axe économique

3.1.1 AXE SOCIAL

L'amélioration du cadre et des conditions de vie de la population de l'Acul des Pins passe par l'augmentation de l'offre de services sociaux de base, l'appui et le renforcement des capacités des acteurs locaux. Elle s'effectuera à travers les deux (2) programmes suivants.

3.1.1.1 Programme I

Amélioration de l'offre et de la qualité des services sociaux de base :

- Education

- Santé
- Eau potable et assainissement
- Loisirs et sports

3.1.1.2 Programme II

Appui et au renforcement des capacités des acteurs locaux:

- Renforcement de l'Administration locale
- Renforcement des OCB
- Augmentation de l'offre des services publics

3.1.2 AXE ECONOMIQUE

Le renforcement de la base économique de la section devrait passer par la promotion des structures économiques de base et des activités génératrices de revenus. La mise en œuvre devrait se faire via ces deux (2) programmes.

3.1.2.1 Programme III

Promotion des structures économiques de base :

- Construction et réhabilitation des infrastructures économiques, telles que routes, marché public, systèmes d'irrigation et autres.
- Renforcement des structures de micro-finance, telles que les mutuelles, les coopératives agricoles, et autres.

3.1.2.2 Programme IV

Appui aux activités génératrices de revenus :

- Agriculture
- Elevage
- Transformation des produits agricoles
- Mines et carrière

3.2 Stratégies de développement

L'exécution et le suivi du plan de développement de la section de l'Acul des Pins se veut participatif. D'ailleurs, elle implique non seulement les autorités locales, mais aussi un comité de développement formé de gens issus de tous les secteurs : CASEC, ASEC, Églises catholique et protestante, représentants des OCB, des Clubs de jeunes et des groupements de femmes. En outre, ce plan est un cadre prédéfini où tous les acteurs intéressés par le développement de la section ont leurs rôles à jouer. Les autorités locales accompagnées du comité de développement local, munies de cet outil, doivent rechercher l'appui technique et financier de tous les citoyens, des agences de développement, des ONG ou des opérateurs disposant de moyens techniques et financiers intéressés tant par l'axe social que par l'axe économique, en vue de déclencher la machine du développement dans la section.

3.2.1 Sur le plan social

Les autorités locales de l'Acul des Pins doivent rechercher l'appui et la coopération des organisations disposant de fonds orientés vers les secteurs sociaux tels l'éducation, la santé, l'eau potable et assainissement, les loisirs, les sports et le renforcement des capacités des acteurs locaux dans l'objectif précis d'améliorer le cadre de vie et de favoriser la disponibilité des services sociaux de base et l'accessibilité de la population de la section à ces services.

3.2.2 Sur le plan économique

En suivant la même orientation, les autorités locales et le Comité Local de Développement doivent créer les conditions favorables à l'investissement dans la section. Celles-ci passent par la mise en place de structures économiques de base, comme la construction de routes, de marchés publics, d'abattoirs et le renforcement de l'initiative locale de micro finance. Par ailleurs, ils doivent promouvoir les activités génératrices de revenus. Et, sensibiliser les différents secteurs socio professionnels, agences de développement et ONG en vue d'exécuter des projets de production agricole et de mise en valeur des ressources naturelles exploitables. Ce faisant, des activités de création d'entreprises seront réalisées dans la section et du même coup, des emplois durables seront créés. Les paysans se transformeront peu à peu en de véritables entrepreneurs locaux.

3.2.3 Les secteurs transversaux

La mise en œuvre de ce plan de développement vise d'une manière globale la prise en compte des trois (3) secteurs suivants considérés comme transversaux: Environnement, équité genre et renforcement du savoir local. La population, à travers les ateliers, s'était mise d'accord sur le respect

de l'environnement, Equité genre et du renforcement du savoir-faire local doivent être une préoccupation à l'exécution de chaque projet.

4 OBJECTIFS, RESULTATS ET EFFETS ATTENDUS

4.1 L'objectif global

L'objectif global du plan consiste à rechercher et à favoriser le développement harmonieux des différents secteurs socio-économiques dans la section de l'Acul des Pins.

4.2 Les objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du plan sont des objectifs sectoriels liés aux deux grands axes pris en compte dans le cadre du plan triennal (2008-2010) à l'Acul-des-Pins.

Axe social

- ✓ Augmenter et améliorer la qualité l'offre des services sociaux de base.
- ✓ Appuyer et renforcer les capacités des acteurs locaux.

Axe économique

- ✓ Promouvoir les structures économiques de base
- ✓ Appuyer les activités génératrices de revenus

4.3 Les résultats escomptés

Axe social

- ✓ Les conditions de travail dans les établissements scolaires et sanitaires améliorées.
- ✓ L'offre et la qualité des services sociaux de base augmentés
- ✓ La gestion de l'administration de la section améliorée
- ✓ L'implication des OCB dans le développement augmentée.

Axe économique

- ✓ Des infrastructures économiques de base construites et réhabilitées
- ✓ L'initiative locale de micro finance renforcée
- ✓ Des activités génératrices de revenus développées

4.4 Les effets attendus sur le développement de la section

L'effet attendu de la réalisation du plan de développement de l'Acul des Pins est l'amélioration du cadre, des conditions et du niveau de vie de la population à travers une meilleure satisfaction et couverture des besoins socio-économiques.

4.4.1 Sur le plan de l'éducation

- L'amélioration de prestation de service au niveau du préscolaire, du fondamental, du professionnel et de l'alphabétisation,
- Le renforcement de la scolarisation des filles.

4.4.2 Sur le plan de la santé et du cadre de vie

L'amélioration des conditions de travail dans le secteur de la santé.

L'amélioration de prestation de service au niveau de la santé

4.4.3 Sur le plan de l'hydraulique

- Un meilleur approvisionnement en eau de la population.
- La réduction des maladies liées à l'accès à l'eau potable.

4.4.4 Sur le plan culturel et sportif

La contribution à la pratique et au développement du sport, des loisirs et de l'écotourisme.

4.4.5 Sur le plan de la gouvernance

Une meilleure gestion de la chose publique avec de grands intérêts de planification et un souci de rendre compte.

4.4.6 Sur le plan du renforcement des capacités des acteurs locaux

Augmentation de la participation effective et efficiente de la population à travers les OCB.

4.4.7 Sur le plan de la structure économique de base

Le développement des activités commerciales et des activités de micro-finance.

4.4.8 Sur le plan Agricole

L'initiation du développement de l'entrepreneuriat dans le secteur agricole

5 Les Mesures d'accompagnement pour la mise en œuvre du PDSC

La présentation du résultat de cette étude rentre dans le cadre d'un processus de genèse d'informations pertinentes, susceptibles de permettre une planification efficace en vue d'arriver à un mode de développement durable de la section. Cependant il existe un ensemble de conditions déterminantes qui doivent être réunies en vue de faciliter la concrétisation des idées formulées dans ce document :

- La participation effective et efficace du Comité Local de Développement des Organisations communautaires de Base (OCB), des représentants étatiques de cette collectivité (CASEC, ASEC) et de tout autre groupe ou particulier désireux de porter leur soutien au profit de la 2^{ème} section Acul-des-Pins.
- La mise en place d'un système adéquat de management des investissements des projets de développement.
- La conception d'une structure de suivi/évaluation avec la participation active des bénéficiaires/cible.
- Le support financier et technique effectif des partenaires externes.

Cependant, les CASEC restent le maître d'ouvrage de l'exécution, du suivi et de l'évaluation du plan. La structure centrale du dispositif organisationnel de la mise en œuvre du plan mandaté par le CASEC est le Comité Local de Développement. Certainement ce dernier n'a pas toutes les connaissances et les compétences nécessaires pour mener à bien sa tâche de coordination des activités du plan. Il doit s'engager dans un processus de renforcement continu.

5.1 La mobilisation des ressources

La procédure prend en compte l'ensemble des potentialités humaine, matérielle et économique locale.

5.2 La stratégie de recherche de financement complémentaire

C'est une méthode qui consiste à recueillir des fonds nécessaires auprès des bailleurs de fonds internationaux, de l'État central, de la contribution locale et de l'initiation de la fiscalité locale.

5.3 Les acteurs

La réalisation de ce plan nécessite la participation de toutes les forces de la section : Les citoyens, les organisations de la société civile (OCB), les autorités locales (CASEC). C'est eux les

véritables acteurs.

5.4 Les ONG et les Organisations Internationaux

Les apports des organismes internationaux de développement qui interviennent au niveau de la section seront mieux canalisés, et on doit prendre en compte leur contribution.

5.5 Le rôle des différents partenaires

Les directions départementales des ministères concernés ou impliqués fourniront leur assistance technique.

Les agences de développement et les ONG contribueront dans la mobilisation des fonds, à appuyeront la localité de l'Acul des Pins dans l'exécution et le suivi des activités.

Le Comité Local de Développement est le gestionnaire du plan. Les OCB doivent aider à la sensibilisation des citoyens en vue de leur contribution à l'exécution des projets et leur appropriation des actions du plan.

5.6 Le suivi-évaluation

L'évaluation des projets s'inscrivant dans le cadre de ce PDSC doit rendre compte de la gamme la plus vaste et diversifiée possible de thèmes et questions liés ou soulevés par ces projets, dont l'identification s'appuie sur la participation des acteurs, personnes et organisations qui ont participé, bénéficié (ou insuffisamment bénéficié) des actions. La phase d'évaluation veut s'efforcer d'être génératrice d'apprentissage constructif pour les acteurs impliqués dans l'évaluation, notamment en déterminant de nouvelles pistes de recherche et d'action, et fondant une réflexion renouvelée sur les questions se rapportant à l'adéquation existant entre les variables sociétales, environnementales, culturelles et économiques. Elle devra permettre de:

1. Faire le bilan des activités réalisées dans le cadre de l'action et des modalités de réalisation de l'action.
2. Analyser les résultats qui seront obtenus en fonction des objectifs de chaque projet exécuté.
3. Proposer un plan prospectif d'enracinement et d'approfondissement des thèmes soulevés par ce projet.

L'état d'avancement de ce plan doit faire l'objet d'un suivi régulier permettant de l'ajuster à l'évolution de la situation. Un tel dynamisme dans la mise en œuvre des actions du plan nécessite :

- La formation et l'encadrement du Comité Local de Développement ;
- La tenue de rencontres d'évaluation collective régulière entre le comité de suivi et les bénéficiaires directs des différents projets mis en œuvre ;

5.7 Les facteurs assurant la viabilité du plan

Le succès de la réalisation du plan dépend des facteurs suivants :

5.7.1 Les politiques de soutien

Le plan de développement de la section communale étant un reflet de la politique nationale de développement. L'appui réel des autorités municipales et de l'état central sont primordiaux pour le succès du plan.

5.7.2 Les techniques appropriées

Il faut définir les méthodes et moyens techniques permettant de réaliser les activités en tenant compte, notamment des besoins et des capacités des hommes et des femmes impliqués dans la mise en œuvre du plan.

5.7.3 La protection de l'environnement

La gestion de ressources naturelles dans le territoire de la section est une donnée essentielle pour les activités utilisant ces ressources.

5.7.4 L'aspect socioculturel

La motivation Socio-Culturelle qui suscite la participation active et la responsabilisation des populations par le plan est requise. Des mesures sont nécessaires pour activer cette participation.

5.7.5 Les risques et flexibilités

La réalisation de chaque projet dans le plan est accompagnée de risques d'ordre naturel, politique, social, financier, économique etc. Les responsables du plan doivent en être conscients.

Pour faire face à des situations imprévues ou à des facteurs non contrôlables, le plan et les projets devraient disposer d'une certaine flexibilité au regard des résultats du suivi-évaluation.

6 CONCLUSION

Les programmes d'investissement de ce plan sont estimés à quarante et un million six cent soixante quatorze mille cinq cent trente sept gourdes et cinquante centime (**41, 674,537 Gdes**

50/100

. Ce plan nécessite des capacités organisationnelles et financières pour sa mise en œuvre à travers les projets identifiés. La part du financement à rechercher par la section est de **Trente huit million quatre cent vingt deux mille quatre cent soixante deux gourdes et cinquante centime (38, 422, 462 Gdes 50/100)**. Cela revient à dire que cette collectivité entend développer un dynamisme avec ses partenaires financiers et mobiliser la communauté à contribuer à sa réalisation. L'ensemble de ces projets ne vont pas, certes, résoudre totalement les problèmes de la communauté, mais leur impact constitue un élément déclencheur en ce qui a trait à un développement durable, effectif et profond. Toutefois, la réalisation de ce plan permettrait de parvenir à un niveau de développement acceptable et un début d'amélioration des conditions et du cadre de vie de ses citoyens de l'Acul-des-Pins.

Les programmes d'investissement retenus concernent surtout la mise en place d'infrastructures. Cela, parce que la section accuse une carence en équipements. Faut-il indiquer que les dix (10) projets priorisés par la communauté doivent être exécutés dans les trois prochaines années.

Liste des annexes

Annexe # 1 listes des 10 projets priorisés

Projets Economiques

- Renforcement et encadrement des initiatives locales de micro finance (les mutuelles) à Acul des Pins
- Réhabilitation de 25.9 Km de Pistes Rurales à Acul -des-Pins
- Mise en Œuvre d'un système d'Irrigation d'Appui à la Production agricole à Acul des Pins
- Appui à l'élevage caprin à Acul-des-Pins
- Appui à l'Exploitation Artisanale d'Or à Acul des Pins

Projets Sociaux

- Construction d'un système d'adduction d'eau potable à Acul des Pins.
- Renforcement de l'enseignement fondamental et Construction d'une école fondamentale publique à l'habitation Jean-Rabel de la section de l'Acul des Pins.
- Mise en place d'un ateliers-école communautaire de métiers de construction à Acul des Pins.
- Réaménagement du dispensaire de Lamy.

Construction d'un complexe administratif à Acul des Pins.

Annexe # 2 tableau des 10 projets priorisés

Projet	Construction d'un système d'adduction d'eau potable à Acul des Pins.
Justification	La population du centre Lamy est en pleine expansion. Le manque d'accès à l'eau est la cause d'un bon nombre de maladies. En plus, les femmes et les enfants passent une bonne partie de leurs vies à aller puiser de l'eau sur une distance dépassant parfois un kilomètre (1km).
Objectif général	Faciliter l'accès de la population à l'eau potable par la construction d'un système d'adduction d'eau potable à Acul des Pins.
Objectif spécifique	Captage de la source de Dilairé Adduction du centre Lamy en eau potable Dotation du centre Lamy en 12 fontaines publiques
Résultats attendus	Source de Dilairé captée L'eau potable disponible au centre Lamy Le centre Lamy doté en 12 fontaines publiques
Principales activités	Etude

	Construction du système d'adduction
Budget estimatif	Cinq millions de gourdes (5 000 000. Gdes)
Participation locale	Deux cents milles gourdes (200 000 Gdes)
Montant sollicité	Quatre millions huit cents milles gourdes (4 800 000 Gdes)
Projet	Renforcement l'enseignement fondamental et Construction d'une école fondamentale publique à l'habitation Jean-Rabel de la section de l'Acul des Pins.
Justification	En plus du faible niveau de la qualité de l'éducation de base, il existe une grande habitation, Jean Rabel, qui compte selon les dires de la population plus 400 enfants en âge scolaire qui ne sont pas scolarisés. En outre, il faut marcher deux heures au moins pour avoir accès à un établissement scolaire de qualité moyenne.
Objectif général	Faciliter l'accès de la population de l'enseignement fondamentale de qualité à l'Acul des Pins par augmentation l'offre.
Objectif spécifique	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'une école publique à Jean Rabel de 9 salles de classe. • Dotation 9 salles de classe en mobilier • Formation et certification 30 enseignants de 5 écoles.
Résultats attendus	Ecole publique à Jean Rabel construite

	<p>9 salles de classe équipées en mobilier</p> <p>30 enseignants formés et certifiés</p>
Principales activités	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation et sensibilisation de communauté. • Etudes pour la construction et le choix d'équipement. • Construction du bâtiment de l'école. • Achat et installation des équipements. • Formation des enseignants
Budget estimatif	Deux million quatre cent mille gourdes (2 400 000 Gdes)
Participation locale	Cent vingt mille gourdes (120 000 Gdes)
Montant sollicité	Deux million deux cent quatre vingt mille (2 280 000 Gdes)

Projet	Réaménagement du dispensaire de Lamy.
Justification	Même pour des cas de maladies bénignes la population de l'Acul-des-Pins est contrainte de se déplacer, ce qui oblige des dépenses en plus. Et on enregistre des pertes en vies humaines par manque d'accès aux soins de

	santé.
Objectif général	Faciliter l'accès de la population des soins de santé de qualité à l'Acul des Pins sur place en renforçant la structure du dispensaire de l'Acul des Pins.
Objectif spécifique	<ul style="list-style-type: none"> • Réaménager et équiper la salle d'accouchement du dispensaire • Construire et équiper une résidence pour le personnel médical • Réaménager et équiper le laboratoire médical de l'Acul des Pins • Doter le dispensaire d'une motocyclette tout terrain • Equiper et rendre fonctionnelle la pharmacie du dispensaire
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • La salle d'accouchement du dispensaire à l'Acul des Pins équipée et réaménagée • Une résidence pour le personnel médical construite et équipée • Le laboratoire médical du dispensaire de l'Acul des Pins équipé et réaménagé • Le dispensaire est doté d'une motocyclette tout terrain • La pharmacie du dispensaire équipée et fonctionnelle
Principales activités	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation et sensibilisation de la communauté • Etudes pour la construction, le et le réaménagement et le choix d'équipement • Construction de la résidence pour le personnel médical • Réaménagement de la salle d'accouchement et du laboratoire médical du dispensaire de l'Acul des Pins

	<p>Pins</p> <ul style="list-style-type: none"> • Achat et installation des équipements du dispensaire de l'Acu des Pins.
Budget estimatif	Deux million gourdes (2 000 000 Gdes)
Participation locale	Cent mille gourdes (100 000 Gdes)
Montant sollicité	Un million neuf cent mille gourdes (1 900 000 Gdes)

Projet	Mise en place d'un ateliers-école communautaire de métiers de construction à Acu des Pins.
Justification	La majorité des adultes ne dispose d'une compétence technique et professionnelle et l'Acu-des-Pins est une communauté en pleine expansion, le manque à gagner est énorme.

Objectif général	Augmenter l'offre de formation professionnelle et technique à l'Acul des Pins.
Objectif spécifique	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser la population et les jeunes parents sans revenus, sur l'importance d'un atelier école en métier • Construire de 1 hangars pour les ateliers en Construction, • Doter l'atelier en matériels et équipements. • Former 18 personnes ressources locales comme formateur instructeurs
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • La population et les jeunes parents sans revenus sensibilisé sur l'importance d'un atelier métier • 1 Hangars construits pour les ateliers • les 1 ateliers écoles équipés • 18 formateur instructeurs formés
Principales activités	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation et sensibilisation de la population • Choix opérateur pour étude de la construction du hangar et identification des matériels à utiliser • Réalisation de l'étude • Choix d'opérateur pour la construction • Réalisation de la construction • Choix des opérateurs pour l'acquisition des matériels et équipements • Acquisition des matériels et équipements • Choix des opérateurs pour la formation des

	<p>formateurs instructeurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de la formation des formateurs instructeurs • Suivi et évaluation des activités
Budget estimatif	Un million sept cents mille gourdes (1 700 000 Gdes)
Participation locale	Deux cents mille gourdes (200 000 Gdes)
Montant sollicité	Un million cinq cents mille gourdes (1 500 000 Gdes)

Projet	Construction d'un complexe administratif à Acul des Pins.
Justification	L'insécurité constitue un handicap réel au développement économique et social. La population commence à avoir recours à la justice privée. On enregistre un nombre élevé

	de cas de vols et de viols. Il faut souligner que la présence policière et de juge de paix fait défaut.
Objectif général	Permettre à la population de l'Acul des Pins à avoir l'accès à des services en sécurité publique par construction d'un Complexe Administratif.
Objectif spécifique	<p>1) Construire un complexe administratif cent vingt (120 m²) mètres carrés contenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Un sous commissariat de police ○ Une salle de garde-à-vue ○ Un bureau du tribunal de paix ○ Un bureau d'office d'état civil ○ Un Bloc Sanitaire ○ Doter le Complexe Administratif de mobiliers ○ Doter le Complexe Administratif d'une génératrice ○ Clôturer la cour du complexe administratif
Résultats attendus	<p>1) Un complexe administratif de cent vingt (120 m²) mètres carrés construit</p> <p>2) Le complexe administratif est équipé en mobilier</p> <p>3) Le complexe administratif est doté d'une génératrice.</p> <p>4) La cour Complexe Administratif est clôturée.</p>

Principales activités	<ol style="list-style-type: none"> 1) Sensibilisation et mobilisation des bénéficiaires 2) Mis en place d'un comité local d'appui à la gestion du Projet 3) Choix d'opérateur pour Études et Préparation des plans de construction 4) Études et Préparation des plans de construction 5) Choix d'Opérateur pour construction du Complexe Administratif 6) Construction du Complexe Administratif 7) Acquisition et Installation des Mobiliers
Budget estimatif	Un million huit cents mille gourdes (1 800 000 Gdes)
Participation locale	Deux cents mille gourdes (200 000 Gdes)
Montant sollicité	Un million six cents mille gourdes (1 600 000 Gdes)

Projet	Renforcement et encadrement des initiatives locales de micro finance (les mutuelles) à Acul des Pins
Justification	Les mutuelles constituent une réussite et une fierté pour la Section cependant faute d'encadrement leur champs d'action reste très

	limité.
Objectif général	Renforcer le secteur de la Micro Finance à Acul des Pins par l'amélioration de l'accès des agents économiques de la section aux services financiers plus adaptés, la structuration des structures de micro financement des exploitations agricoles/petites entreprises à faible revenu en vue de la croissance économique locale.
Objectif spécifique	<ol style="list-style-type: none"> 1) Renforcer le système actuel formé par les Mutuelles de Solidarité (MUSO) existantes 2) Faciliter l'accès des agents économiques de la section aux services financiers plus adaptés 3) Assurer la formation des membres des MUSO et des comités de gestion du réseau de MUSO
Résultats attendus	<ol style="list-style-type: none"> 1) Le système actuel formé par les Mutuelles de Solidarité (MUSO) existantes est renforcé 2) L'accès des agents économiques de la section aux services financiers plus adaptés est facilité 3) La formation des membres des MUSO et des comités de gestion des MUSO et du réseau est assurée
Principales activités	<ul style="list-style-type: none"> • création de 30 nouvelles MUSO (à raison de 10 MUSO par grande habitation) dans les 3 grandes habitations (Lamy, Jean Rabel et Ciseau) à Acul des Pins ; • Création d'un réseau de MUSO avec

	<p>les 56 MUSO (les 26 anciennes + 30 nouvelles) géré par un comité de 7 ou 9 membres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un local de 12 m² abritant logeant le réseau des MUSO • Planification du « Refinancement » ou « fonds de garantie » disponible pour financer les activités des membres des MUSO via les MUSO elles-mêmes • Répartition du montant disponible entre les MUSO en fonction des besoins de financement bien justifiés par les membres des MUSO. • Réalisation de 8 modules de formation à l'intention de 112 membres (2 membres par MUSO) des 56 MUSO (26 anciennes + 30 nouvelles) incluant représentants-es de toutes les catégories de bénéficiaires (exploitants agricoles/agriculteurs-trices, éleveurs, commerçants-es, artisans, etc.) directs du projet • Réalisation d'un (1) module à l'intention du comité de gestion du réseau de MUSO créé
<p>Budget estimatif</p> <p>Participation locale</p> <p>Montant sollicité</p>	<p>Neuf millions deux cent cinquante mille huit cent soixante gourdes (9, 250,860.00)</p> <p>Deux cent quarante trois mille deux cents gourdes (243,200.00)</p> <p>Neuf million sept mille six cent soixante gourdes (9, 007,660.00)</p>

<p>Projet</p>	<p>Réhabilitation de 25.9 Km de Pistes Rurales à Acul - des-Pins</p>
<p>Justification</p>	<p>Le réseau routier constitue un facteur important de</p>

	développement. Le marché public de l'Acul-des-Pins compte parmi les grands marchés de bétail du Département.
Objectif général	Améliorer les services de transport de la population de l'Acul des Pins
Objectif spécifique	<p>1) Réhabiliter 5 pistes rurales totalisant 25.9km en vue de faciliter l'accès de la population de l'Acul des Pins aux services de transport sur les tronçons :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Lemercier - Lamy (7.3km) ; b) Lamy - Jean Rabel (5.6km) ; c) Lamy - La Fleur (5.0km) ; d) Lamy - Ciseau (4.0km) ; e) Lamy - Lamatri (4.0km). <p>2) Renforcer les capacités techniques des bénéficiaires (membres du comité de gestion du projet et du comité permanent d'entretien des pistes réhabilitées</p>
Résultats attendus	<p>Les 5 pistes rurales totalisant 25.9km sont réhabilitées en vue de faciliter l'accès de la population de l'Acul des Pins aux services de transport sur les tronçons :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Lemercier - Lamy (7.3km) ; b) Lamy - Jean Rabel (5.6km) ; c) Lamy - La Fleur (5.0km) ; d) Lamy - Ciseau (4.0km) ; e) Lamy - Lamatrie (4.0km). <p>2) Les capacités techniques des bénéficiaires (membres du comité de gestion du projet et du comité permanent d'entretien des pistes réhabilitées) sont renforcées</p>

<p>Principales activités</p>	<p>Activités liées à l'objectif spécifique 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une étude de faisabilité des travaux de réhabilitation des 25.9km des pistes rurales en question ; • Réalisation des travaux (débroussaillage, fouille, canaux, caniveaux, bétonnage, etc.) de réhabilitation des 5 pistes rurales : <ul style="list-style-type: none"> a) Lemercier - Lamy (7.3km) ; b) Lamy - Jean Rabel (5.6km) ; c) Lamy - La Fleur (5.0km) ; d) Lamy - Ciseau (4.0km) ; e) Lamy - Lamatrie (4.0km). <p>Activités liées à l'objectif spécifique 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structuration du comité permanent d'entretien des pistes rurales de l'Acul des Pins • Réalisation de 2 modules de formation à l'intention des 9 membres du comité de gestion du projet et du comité permanent d'entretien des pistes rurales de l'Acul des Pins;
<p>Budget estimatif</p>	<p>Douze millions neuf cent cinquante mille soixante gourdes (12 950 000. Gdes)</p>
<p>Participation locale</p>	<p>Six cent quarante sept mille cinq cents gourdes (647 500 Gdes)</p>
<p>Montant sollicité</p>	<p>douze million trois deux mille six cent soixante gourdes (12 302 500 Gdes)</p>

Projet	Mise en Œuvre d'un système d'Irrigation d'Appui à la Production agricole à Acul des Pins
Justification	La grande majorité des ménages de l'Acul-des-Pins tirent leur moyen d'existence directement de l'Agriculture. Cependant, l'encadrement est faible et leur production dépend des caprices de la nature.
Objectif général	Augmenter de 30%, trois ans après l'exécution du projet, les revenus des exploitations agricoles par l'intensification/diversification de la production agricole grâce à la mise en œuvre de 3 microsystemes d'irrigation dans trois grandes habitations de la section Acul des

	Pins.
Objectif spécifique	<p>2) Faciliter l'accès des exploitants (es) agricoles à l'eau d'irrigation et aux intrants agricoles nécessaires</p> <p>3) Intensifier la production agricole dans les 3 grandes habitations retenues de la section</p> <p>4) Renforcer les capacités techniques des OCB bénéficiaires directes par la formation des membres</p>
Résultats attendus	<p>Résultats liés à l'objectif spécifique 1 :</p> <p>L'accès des exploitants (es) agricoles à l'eau d'irrigation est facilité</p> <p>Résultats liés à l'objectif spécifique 2 :</p> <p>La production agricole est intensifiée par l'introduction de nouvelles cultures, l'augmentation de la production sur les 120ha et l'accroissement du rendement à l'hectare</p> <p>Résultats liés à l'objectif spécifique 3 :</p> <p>Les capacités techniques des OCB bénéficiaires directes sont renforcées par la formation des membres</p>
Principales activités	

Activités liées à l'objectif spécifique 1 :

- Réalisation d'une étude de préfaisabilité des 3 microsystemes d'irrigation dans les 3 grandes habitations retenues de l'Acul des pins
- Réalisation de 3 micro systemes d'irrigation dans les 3 grandes habitations de l'Acul des pins pour 200 permettre à 200 agriculteurs (trices) d'irriguer leurs terres
- Construction d'un local pour installation des 3 pompes acquises et du réseau de distribution d'eau d'irrigation
- Identification de fournisseurs d'intrants agricoles et accompagnement des exploitants (es) dans le processus de conclusion de contrats de services d'achats avec les fournisseurs intéressés

Activités liées à l'objectif spécifique 2 :

- Introduction de nouvelles cultures (maraîchères) en vue de l'augmentation de la production sur 120ha et de l'accroissement du rendement à l'hectare

Activités liées à l'objectif spécifique 3 :

- Réalisation de 4 modules de formation pour 15 agents/animateurs agricoles et

	<p>45 agriculteurs-trices tirés des 200 bénéficiaires directs en matière de production agricole (maraîchère et de banane principalement)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de 2 modules de formation (en gestion de microprojets agricoles de développement communautaire participatif et en gestion de petit périmètre irrigué) pour le comité de 9 ou 11 membres issus de l'OCB porteuse du projet et d'OCB mandatés par la population
Budget estimatif	: Deux millions six cent soixante trois mille six quarante et une gourdes vingt cinq centimes (2 663 641Gdes et 25)
Participation locale	Deux cent quarante et un mille cent gourdes (241,100.00)
Montant sollicité	Deux million quatre cent quatre mille cinq cent quarante et une gourdes et vingt cinq centimes (2 404 541Gdes et 25)

Projet	Appui et amélioration de l'élevage caprine à Acul des Pins
--------	--

Justification	L'élevage constitue l'épargne de la communauté, le manque d'encadrement occasionne des pertes et de manque à gagner difficilement mesurables.
Objectif général	Augmenter les revenus actuels des éleveurs/exploitants agricoles bénéficiaires directs de 20% en 3 ans et capitaliser leurs exploitations par l'amélioration de leurs cheptels caprins.
Objectif spécifique	<ol style="list-style-type: none"> 1) Améliorer les races caprines locales et les conditions de l'élevage caprin 2) Augmenter la taille des cheptels caprins des éleveurs/exploitants bénéficiaires 3) Assurer la formation des éleveurs/exploitants dans le domaine de l'élevage caprin
Résultats attendus	<p>Résultats liés à l'objectif spécifique 1 :</p> <p>Les races caprines locales et les conditions de l'élevage caprin sont améliorées dans la zone</p> <p>Résultats liés à l'objectif spécifique 2 :</p> <p>La taille des cheptels caprins des éleveurs/exploitants bénéficiaires est augmentée</p>

	<p>Résultats liés à l'objectif spécifique 3 :</p> <p>La formation des éleveurs/exploitants dans le domaine de l'élevage caprin est assurée</p>
<p>Principales activités</p>	<p>Activités liées à l'objectif spécifique 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquisition et introduction de 30 géniteurs mâles caprins (boucs) améliorés de races Boer, Alpine et/ou Lesbienne • Introduire des espèces fourragères plantées sur 50ha de terre servant de pâturages à l'alimentation des cheptels • Construire des infrastructures sanitaires de base et de logement (abris, enclos) pour les cheptels <p>Activités liées à l'objectif spécifique 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquisition et distribution de 600 chèvres (à raison de 2 par bénéficiaire) de races locales dont le paiement se fait à 25% au comptant et 75% sous forme de prêts remboursables <p>Activités liées à l'objectif spécifique 3 :</p> <p>Réalisation de 3 modules de formation pour 30 éleveurs/exploitants membres d' Organisations Communautaires de Base à titre de promoteurs techniques dans les domaines de production (alimentation, santé, méthodes zootechniques d'exploitations, etc.) et reproduction des espèces caprines en vue du renforcement de</p>

	leur capacité en matière d'élevage caprin
Budget estimatif	Deux millions cent soixante mille trente six gourdes et vingt cinq centimes (2 160 036 Gdes et 25)
Participation locale	Deux cent trente-quatre mille sept cent soixante quinze gourdes (234 775 Gdes)
Montant sollicité	Un million neuf cent vingt-cinq deux cent soixante une gourdes et vingt cinq centimes (1 925 261Gdes et 25)

Projet	Appui à l'Exploitation Artisanale d'Or à Acul des Pins
Justification	Il existe des gisements d'or à l'Acul-des-Pins sur l'habitation Ciseau. Tout récemment, ils étaient en exploitation sous la direction de prospecteurs canadiens. Les troubles politiques ont obligés ces derniers à laisser le pays. Ces derniers temps, les habitants continuent, de façon irrégulière à les exploiter tout au long de l'année quoi qu'en utilisant des outils très rudimentaires.
Objectif général	Augmenter les revenus des familles bénéficiaires directes par l'exploitation efficace, efficiente et équitable des gisements d'or existants dans la section.

<p>Objectif spécifique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une étude du potentiel exploitable de gisements d'or existants dans la section • Mettre en place une Coopérative de gestion de l'exploitation des gisements d'or existants • Acquérir des matériels/équipements (extracteurs, machines, etc.) appropriés à l'exploitation efficace, efficiente et équitable des gisements d'or existants • Créer plusieurs dizaines d'emplois dans le cadre des travaux liés à l'exploitation des gisements d'or • Former adéquatement 30 membres de la coopérative et 30 autres acteurs locaux membres d'OCB impliqués dans l'exploitation des gisements d'or de la section • Faciliter l'accès au marché d'écoulement de l'or extrait
<p>Résultats attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une étude du potentiel exploitable de gisements d'or existants dans la section est réalisée • Une Coopérative de gestion de

	<p>l'exploitation des gisements d'or existants est mise en place</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des matériels/équipements (extracteurs, machines, etc.) appropriés à l'exploitation efficace, efficiente et équitable des gisements d'or existants sont acquis et installés • Plusieurs dizaines d'emplois sont créés dans le cadre des travaux liés à l'exploitation des gisements d'or • 30 membres de la coopérative et 30 autres acteurs locaux membres des structures locales impliquées dans l'exploitation des gisements d'or de la section ont reçu une formation adéquate • L'accès au marché d'écoulement de l'or extrait est facilité
Principales activités	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibilisation et mobilisation des bénéficiaires 2. Réalisation d'une étude du potentiel exploitable des gisements d'or existants dans la section 3. Sélection de 30 personnes parmi les futurs membres de la coopérative et 30 autres acteurs locaux membres d'OCB impliqués dans l'exploitation des gisements d'or existants est mise en place 4. Formation des acteurs locaux

	<p>sélectionnés</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Création et structuration de la coopérative de gestion de l'exploitation de l'or 6. Recherche, Acquisition et installation de matériels/équipements appropriés à l'exploitation efficace, efficiente et équitable des gisements d'or existants 7. Recherche des marchés d'écoulement de l'or brut extrait 8. Réalisation des essais de démonstration de l'exploitation des gisements d'or 9. Suivi –Evaluation du projet
<p>Budget estimatif</p> <p>Participation locale</p> <p>Montant sollicité</p>	<p>Un million sept cents cinquante mille gourdes (1 750 000 Gdes)</p> <p>Quatre vint sept mille cinq cent gourdes (87 500 Gdes)</p> <p>Un million six cents soixante mille cinq cent gourdes (1 602 500 Gdes)</p>

Annexe # 3 tableau récapitulatif de toutes les actions priorisées avec leur coût.

Projets	Coût total	Participation locale	Montant sollicité
Economiques			

Renforcement et encadrement des initiatives locales de micro finance (les mutuelles) à Acul des Pins	9, 250, 860. 00	243, 200. 00	9, 007, 660. 00
Réhabilitation de 25.9 Km de Pistes Rurales à Acul -des-Pins	12, 950,000. 00	647, 500. 00	12, 302, 500. 00
Mise en Œuvre d'un système d'Irrigation d'Appui à la Production agricole à Acul des Pins	2, 663, 641. 25	241, 100. 00	2, 404, 541. 25
Appui à l'élevage caprin à Acul-des-Pins	2, 160, 036. 25	234, 775. 00	1, 025, 261. 25
Appui à l'Exploitation Artisanale d'Or à Acul des Pins	1, 750, 000. 00	87, 500. 00	1, 602, 500. 00
Sous total 1	<i>28, 774, 537. 50</i>	<i>1, 454, 075. 00</i>	<i>26, 342, 462. 50</i>
Sociaux			
Construction d'un système d'adduction d'eau potable à Acul des Pins.	5, 000, 000. 00	200, 000. 00	4, 800, 000. 00

Renforcement de l'enseignement fondamental et Construction d'une école fondamentale publique à l'habitation Jean-Rabel de la section de l'Acul des Pins.	2, 400, 000. 00	120, 000. 00	2, 280, 000. 00
Mise en place d'un ateliers-école communautaire de métiers de construction à Acul des Pins.	1, 700, 000. 00	200, 000. 00	1, 500, 000. 00
Réaménagement du dispensaire de Lamy.	2, 000, 000. 00	100, 000. 00	1, 900, 000. 00
Construction d'un complexe administratif à Acul des Pins.	1, 800, 000. 00	200, 000. 00	1, 600, 000. 00
Sous total 2	<i>12, 900, 000. 00</i>	<i>820, 000. 00</i>	<i>12, 080, 000. 00</i>
Grand Total	<i>41, 674,537. 50</i>	<i>2, 274, 075. 00</i>	<i>38, 422, 462. 50</i>

Annexe # 4 Cadre logique du PDSC de l'acul-des-pins.

Description sommaire	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses ou suppositions importantes
Objectif général			
- Rechercher et favoriser le développement harmonieux de la section	<ul style="list-style-type: none"> Partenariats conclus Nombre de projets exécutés 	<ul style="list-style-type: none"> Document du plan de développement de la section Bilan des activités réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité de financement Appui du gouvernement Appui des ONG Implication des acteurs
Objectifs spécifiques			
Objectif spécifique 1			
Augmenter l'offre des services sociaux de base	<ul style="list-style-type: none"> Infrastructures construites ou réhabilités Personnels disponibles formés et entraînés 	<ul style="list-style-type: none"> Document du plan de développement Visite de terrain Rapport d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité de financement Appui du gouvernement Implication des acteurs
- Résultats : conditions de travail ; états des infrastructures scolaires, sanitaire et récréatives sont améliorées	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets exécutés 	<ul style="list-style-type: none"> Document du plan Rapport de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité de financement Appui du gouvernement Implication des acteurs
Activités : mise en place d'activité Créer, Renforcer, réhabilité	<ul style="list-style-type: none"> Activités réalisées 	Rapport d'activités réalisées	
Objectif spécifique 2			
Appuyer la bonne gouvernance et renforcer les capacités des acteurs locaux.	<ul style="list-style-type: none"> Cadre de concertation existante entre les autorités et les OCB 	<ul style="list-style-type: none"> Plan de développement de la section 	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité de financement Appui du gouvernement Implication des acteurs
- Résultats : une meilleure gestion de l'administration de la section et une plus vive implication des OCB dans le	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de séances de formation Infrastructure 	<ul style="list-style-type: none"> Document du plan, rapport annuel 	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité de financement Appui du gouvernement

développement	construites		Implication des acteurs
Activités : formation, construction de bureau publique			<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de financement • Appui du gouvernement Implication des acteurs
Objectif spécifique 3			
Promouvoir les structures économiques de base	<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructure économiques de bases construites 	<ul style="list-style-type: none"> • Document du plan, • rapport annuel 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de financement • Appui du gouvernement • Implication des acteurs
Résultats : des infrastructures économiques de base sont donc disponibles			<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de financement • Appui du gouvernement • Implication des acteurs
Activités : Construction de marché public, aménagement de pistes rurales, renforcer les mutuels (institution locale de micro finance)			
Objectif spécifique 4			
Développer des activités génératrices de revenus	Les nouvelles entreprises	Plan de la section	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de financement • Appui du gouvernement • Implication des acteurs
Résultats : beaucoup d'activités génératrices de revenus sont développées dans la section	Quantité d'entreprise et de filière de production	Enquête de terrain	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de financement • Appui du gouvernement • Implication des acteurs
Activités : construction des infrastructures de production, formation de producteurs			<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de financement • Appui du gouvernement • Implication des acteurs

**Annexe # 5 Séance de validation de l'étape de planification du plan de développement de la
section de l'acul des pins le mardi 24 juillet 2007.**

RAPPORT

Dès deux heures, on a commencé à faire circuler les feuilles de présence. Il est deux heures et trente deux minutes quand la séance débuta sérieusement. Monsieur Delius Aristile, le Premier membre du cartel de CASEC de la section a prononcé les mots de bienvenue et, tout de suite, on a entonné la Dessalinienne et fait suite avec la prière. Et c'est la fin de la première étape de la rencontre.

Ensuite, on remit la place à M. Obed Maurice qui eut à faire la mise en contexte de la rencontre et poursuivre avec la présentation des membres de la population qui doivent présenter les outils.

Le travail était fait suivant la méthode MARP et la séance du jour consistait à présenter deux outils ; des arbres à problèmes et des arbres à objectifs.

Les deux sont constitués de trois parties : le tronc, les racines et les branches. Dans le premier, le tronc symbolise le problème, les racines représentent les causes, les paramètres sur lesquels il faudra agir si l'on veut éradiquer le problème, et les branches, les conséquences qui découlent du problème.

Tandis que dans le second, l'arbre objectif, le tronc symbolise le grand objectif à atteindre, les racines traduisent les moyens à prendre pour arriver à atteindre cet objectif et les branches montrent les résultats espérés.

Tout de suite après, Ladonis Renan, un citoyen du centre, le quartier de Lamy a fait la présentation de l'arbre révélant la situation de l'agriculture dans la section de l'Acul des Pins. Ensuite, il a présenté l'arbre à objectif, celui qui fait mention des éventuels moyens à prendre pour résoudre le problème et les éventuelles solutions qui en découleraient. L'assistance a réagi de façons favorable à

cette présentation. Même, un citoyen de Jean-Rabel Proposa d'utiliser de préférence le mot « former des techniciens » en lieu et place de « Mettre des techniciens », qui était mentionné dans le document. Car, a-t-il affirmé, les autres communautés n'ont pas de techniciens propres comment auraient-elles pu en trouver jusqu'à en donner quelques-uns a la section de l'acul des Pins. Cette proposition a été accueillie par un tonnerre d'applaudissements.

Comme alternative à cette proposition, l'assistance souhaite qu'il y ait de l'assistance technique, une boutique d'intrants agricoles et un système de crédit normal, c'est-à-dire, différent de ceux existant déjà, qui, selon eux n'est pas dans leurs intérêts.

La deuxième activité consistait à faire ressortir les problèmes rencontrés dans le domaine de l'élevage. Suit l'arbre à objectif de ce même outil présenté par Pierre Eliane. Cette intervention fut suivie par celle de M. Maurice Obed qui eut à faire une remise en contexte de la séance du jour. Il en a profite pour demander à l'assistance d'identifier au moins une idée de projet qui pourrait aider à résoudre ce problème. La quasi totalité des gens présents a l'occasion sont tombés d'accord que l'introduction de races améliorées et l'encadrement technique nécessaire pourraient contribuer à résoudre tous ces problèmes.

Enel Valbrun et Pierre Cherenfant succèdent avec la troisième activité, celle qui brosse le tableau des problèmes relatifs à la communication et du même coup, l'arbre objectif. A la suite de quoi Obed revient pour solliciter l'assistance à déterminer quelle idée de projet pourrait découler de ce tableau. Ce qui a amené, certains membres de l'assistance à proposer de mettre une station de radio communautaire, un comite permanent pour la gestion et l'entretien du réseau routier et un centre informatique branché sur internet.

Ensuite, Saurel et Délima sont intervenus pour la quatrième activité consistant à présenter les problèmes auxquels les gens de l'Acul des Pins sont confrontés quand il s'agit de trouver les fonds nécessaires pour réaliser des activités commerciales et l'arbre objectif présentant les éventuelles solutions. Des objectifs proposés par cet outil, nous avons noté celui qui prône le renforcement des mutuelles existant déjà à Lamatrie et à Lafleur, de leur donner l'assistance technique nécessaire et de leur donner des moyens qui leur permettraient d'atteindre toute la section. Là, les organisateurs avaient du mal à contenir la salle tant l'ambiance suscitée par cette proposition était vive. Au dire de

plus d'un, c'est la meilleure chance qu'on leur aurait accordée dans l'existence car beaucoup d'autres institutions qui ont déjà travaillé avec eux n'ont fait qu'emporter leurs moyens déjà assez modestes.

Pour la cinquième activité, ce furent Mlle Eliane et M. Renan qui intervinrent pour présenter l'arbre présentant la question de la mine d'or située à Sizo, quartier de la section de l'Acul des Pins mais qui n'est exploitée que de façon artisanale, alors qu'elle pourrait se faire de façon technique et à une plus grande échelle. Ce qui viendrait en appui au développement de la communauté. A la suite de cette présentation, l'assistance a proposé de mettre sur pieds une coopérative qui prendrait la question de l'exploitation en charge, de monter un atelier d'orfèvrerie et de promouvoir la formation pour les orfèvres en vue de la production de meilleurs bijoux qui pourraient même se retrouver sur la scène du marché extérieur.

Sinois Vincent et Cléane Ladonis, deux jeunes de Jean-Rabel eurent à présenter les problèmes ayant rapport avec l'éducation. En guise de proposition l'assistance souhaite de créer une école de qualité dans chacun des blocs, réparer celles existant déjà et nommer des professeurs vivant dans la section.

L'activité qui suit fut l'arbre concernant les problèmes se rapportant aux métiers dans la section. Cette activité a eu comme mentors Mariette Georges et Damoclès Saintilma, deux citoyens du centre de la section. En terme de proposition d'alternative, l'assistance a proposé de mettre sur pied un troisième cycle fondamental technique, de bons ateliers écoles et des écoles professionnelles qui soient dignes de ce nom. Propositions accueillies favorablement par l'assistance.

Ce furent ces mêmes personnes, Mariette et Damoclès qui eurent à présenter les problèmes sur la santé et les alternatives qui pourraient aider à colmater ces problèmes. Un citoyen proposa de créer d'autres dispensaires équipés, à raison de un par bloc. D'autres ont proposé de faire du dispensaire de Lamy un Centre de santé qui pourrait répondre aux attentes de la population tandis que parallèlement, établirait deux dispensaires : l'un à Lamatrie/ Lafleur et l'autre à Jean-Rabel. Proposition qui a été accueillie favorablement.

Culmène Saintilma et Mme Jeannot Pierre vinrent ensuite pour présenter les problèmes rencontrés au niveau de l'eau de boisson dans la section et l'arbre objectif relatif aux propositions de solutions. Cette. En guise de solutions, la communauté proposa de capter certaines sources existant

dans la section afin d'alimenter les maisons de la section, de creuser d'autres pompes et surtout de prendre en charge la question du traitement de l'eau.

L'activité qui suit fut l'arbre présentant les difficultés des gens de l'Acul des Pins à se détendre, un aspect vraiment négligé. En réponse à l'arbre objectif de cet aspect, certaines propositions furent de créer un centre de loisirs avec place publique, bibliothèque, centre informatique branche sur INERNET et d'aménager le saut de l'Acul des Pins.

Le dernier problème présenté fut l'absence de services publics dans la communauté et l'arbre objectif proposant les solutions pouvant s'appliquer a ces problèmes. Deux des CASEC de la section, MM. Delius Aristile et Vincent François ont fait cette présentation. La proposition qui en découle fut celle de d'ériger un complexe administratif regroupant tous les services publics. Cette présentation mit fin a la deuxième étape de la séance.

Tout de suite après, ce fut l'intervention de l'Agronome Obed pour la séance de priorisation des projets qui furent repartis en deux groupes : les projets sociaux et les projets économiques. Mais juste avant, l'Agronome a présenté d'une part, la liste des potentialités, ressources et atouts, d'autres parts celle des contraintes de la communauté. Ils ont été votés dans l'ordre qui suit : cinq projets économiques.

- 1) Renforcement des mutuelles en vue de les transformer en un centre d'épargne et de crédit.
- 2) Construction d'un réseau de quatre pistes agricoles et la mise en place d'un comité permanent d'entretien.
- 3) Appui à l'agriculture par la mise en place des unités micro irrigation et d'une boutique intrant agricole.
- 4) Appui à l'élevage par l'introduction de bovins et caprins améliorés.
- 5) Mise en place d'une coopérative de laveurs d'or et d'un atelier-école orfèvrerie à l'Acul des Pins.

Comme projets sociaux, furent retenus :

- 1) Adduction en eau potable et assainissement.
- 2) Renforcer le système éducatif par la promotion de trois écoles de qualité, une dans chaque zone de la section de l'Acul-des-Pins.
- 3) Mise en place d'un troisième cycle technique et deux ateliers écoles de métiers communautaires.
- 4) Renforcer le système de service de Santé par l'aménagement du dispensaire du centre, le transformer en centre de sante et renforcer les points fixes.
- 5) Construction d'un complexe administratif à l'Acul-des-Pins.

Enfin, ce fut la présentation du Comité Local de Développement pour la suivie du plan de développement.

L'assistance a applaudi ses représentants constituant le comité de pilotage. Et ce fut par la prière que prit fin la séance.

Il faut noter que 346 personnes dont 187 femmes ont pris part à cette séance de validation.

Et, voici en annexe, la liste des idées de projets issus des arbres à objectifs. Cette liste est divisée en deux sections. La première renferme les idées issues de projets économiques et la deuxième, celles issues des projets sociaux :

A-

1. Création de boutiques intrants agricoles.
2. Appui à l'agriculture par la mise en place de micro irrigaton.
3. Mettre sur pied un crédit agricole.
4. Introduire des bovins et des caprins de races améliorées.
5. Disposer de plus de sons pour les animaux.
6. Mettre sur pied un crédit élevage.
7. Construction le marché public
8. Etablir une station de radio communautaire.
9. Créer un réseau de routes agricoles.
10. Créer un comité permanent pour s'occuper du réseau routier.
11. Créer un centre informatique branché sur l'INTERNET.
12. Renforcer et encadrer les mutuelles existant sur le terrain.
13. Créer d'autres techniques pour extraire l'or dans la section.
14. développer des ateliers d'orfèvrerie.

15. Accorder plus d'encadrement technique aux apiculteurs.
16. Formations pour les agriculteurs.
17. Accorder des crédits aux apiculteurs.

B-

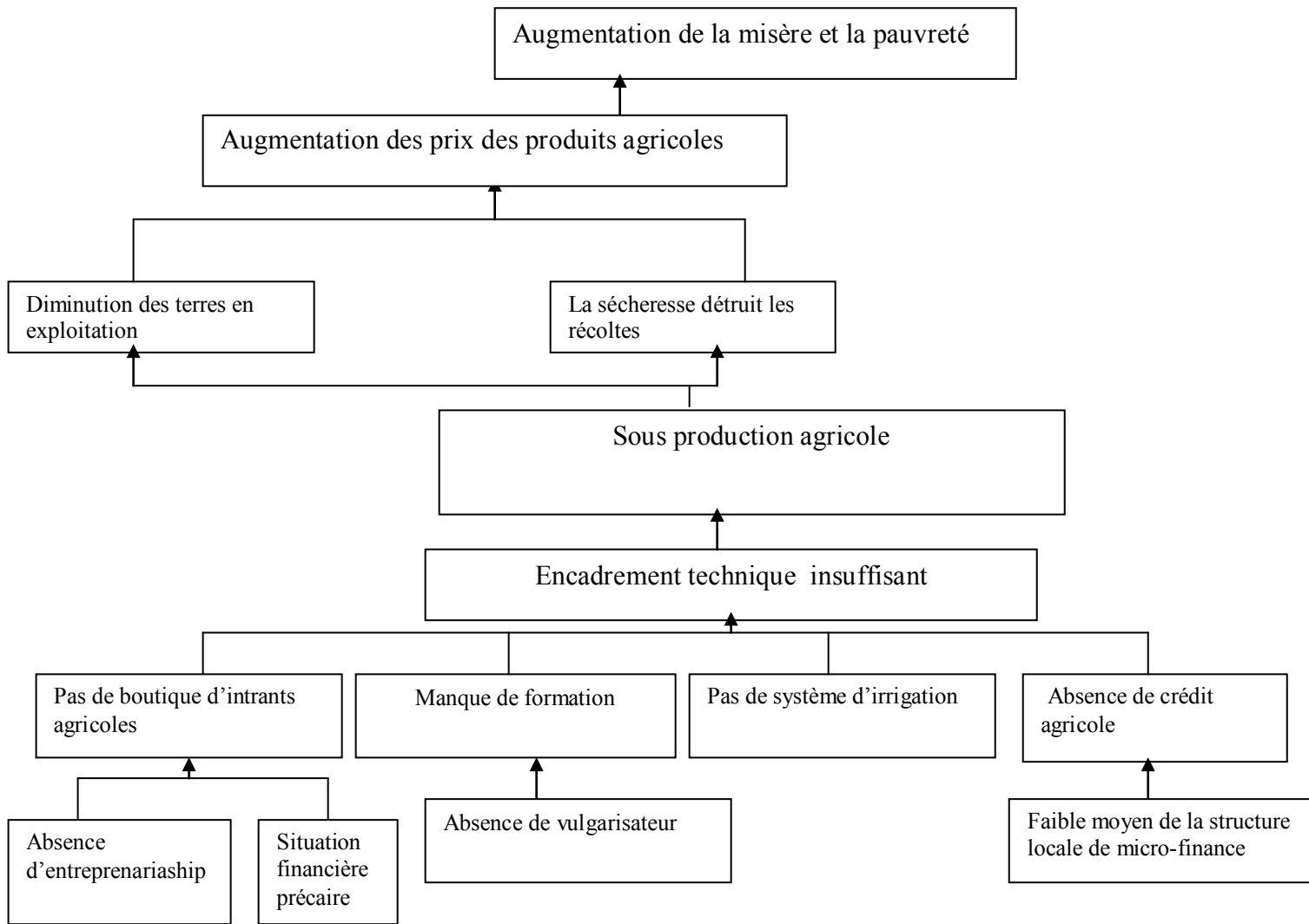
1. Réaménager les écoles nationales existant déjà.
2. Créer trois écoles de qualité, une dans chaque bloc.
3. Créer une école avec un troisième cycle technique.
4. Créer des écoles de métiers.
5. renforcer les ateliers existant et en créer d'autres.
6. Réaménager le dispensaire et le transformer en centre de sante tout en créant des points fixes opérationnels dans les autres zones de la section.
7. Installer quelques pompes en plus.
8. Construire un système d'adduction en eau potable et d'assainissement.
9. Construire un centre de loisir.
10. Réinstaurer la célébration de la fête du premier mai.
11. Aménager le saut d'eau de l'Acule des Pins.(Site touristique)
12. Construire un complexe administratif regroupant les services publics.
13. Créer des écoles préscolaires.
14. Etablir des agents protecteurs de l'environnement.
15. Encadrer et former les paysans dans la protection de l'environnement.
16. Etablir une structure de protection et de défense des plus vulnérables.
17. Etablir plus de bureaux publics.

Annexe # 6 Liste membre du Comité Local de Développement de la section de l'Acul-des-Pins

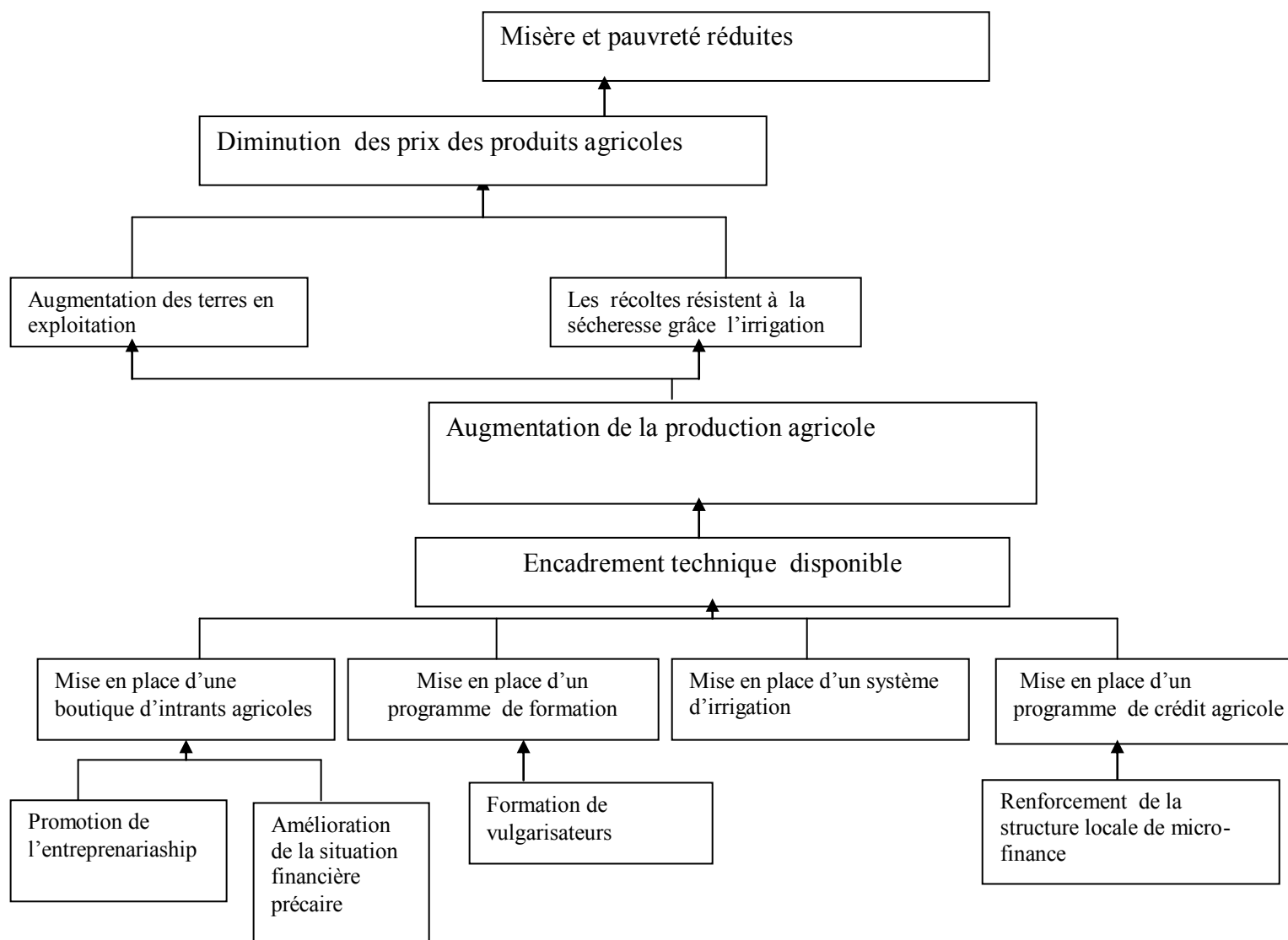
NOMS	PRENOMS	SEXE	HABITATION	Organisation/Institution
1- Delius	Aristile	M	Grande-Savane	CASEC
2-Vincent	François	M	Jean-Rabel	CASEC
3-Massillon	Saurel	M	Lamatrie	CASEC
4-Monfiston	Louisson	M	Grande -savane	ASEC
5-Jean-Baptiste	Valcin	M	Bos	ASEC
6-Valcin	Francilien	M	Lafleur	ASEC
7-Etienne	Gabriel	M	Lamy	Eglise Catholique
8-Saintilma	Damoclès	M	Lamy	ODA
9-Etienne	Elius	M	Loyer	MOPAP
10-Georges	Mme Mariette	F	Lamy	Leader féminin
11-Vixama	Edner	M	Grande-Savane	Eglise Protestante
12-Codio	Emanie	F	Jean-Rabel	ODDJ
13-Bertin	Maricia	F	Jean-Rabel	Leader féminin
14-Joseph	Alourde	F	Lafleur	OPDL
15-St-Vil	Nelson	M	Lamatrie	RPDL
16-Pierre	Eliane	F	Jean-Rabel	Leader Jeune
17-Valbrun	Enel	F	Dilaire	Leader Jeune

Annexe # 7 11 Arbres à problèmes et 11 arbres à objectifs

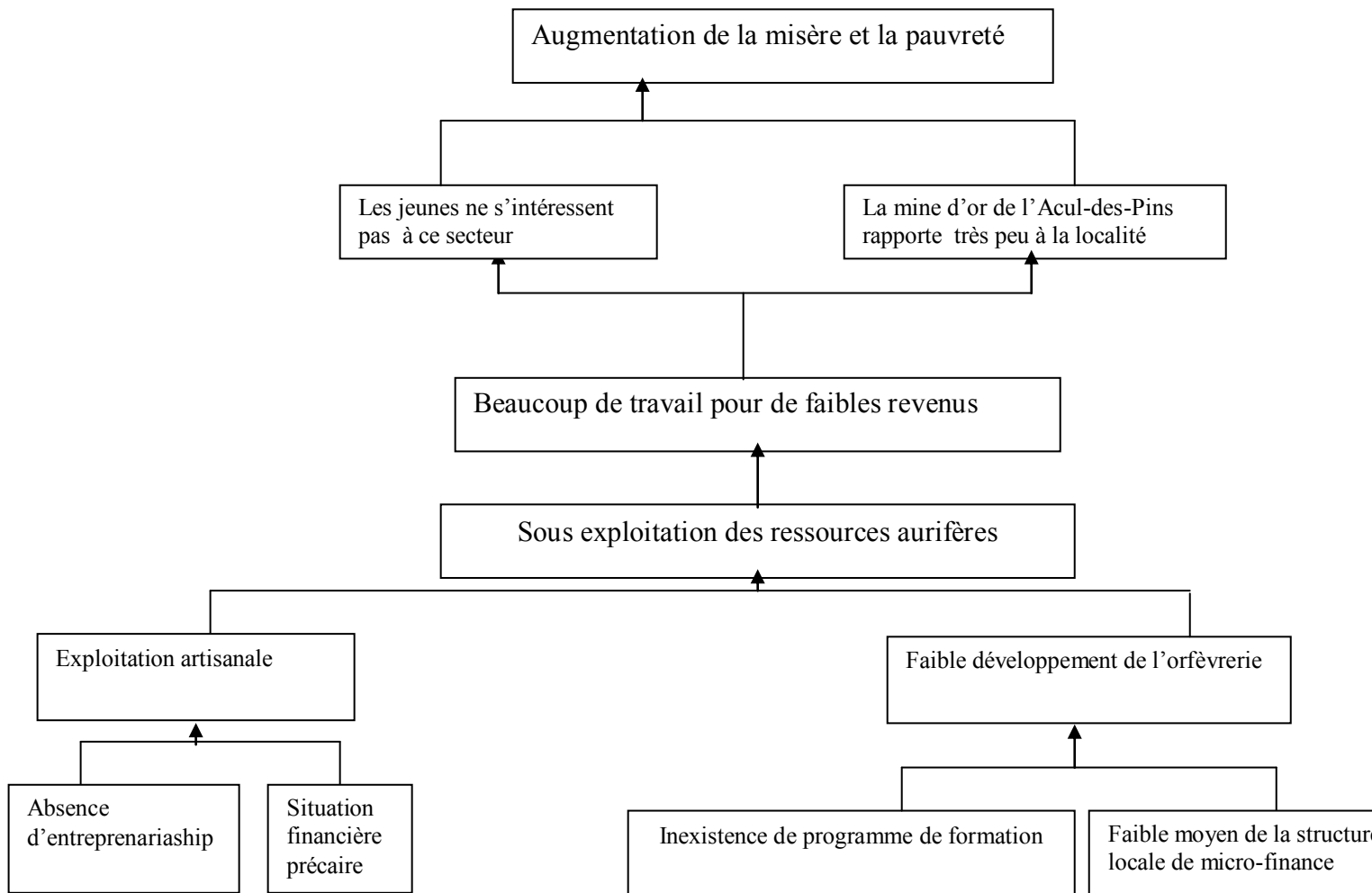
Programme du secteur agricole : Arbre à problème



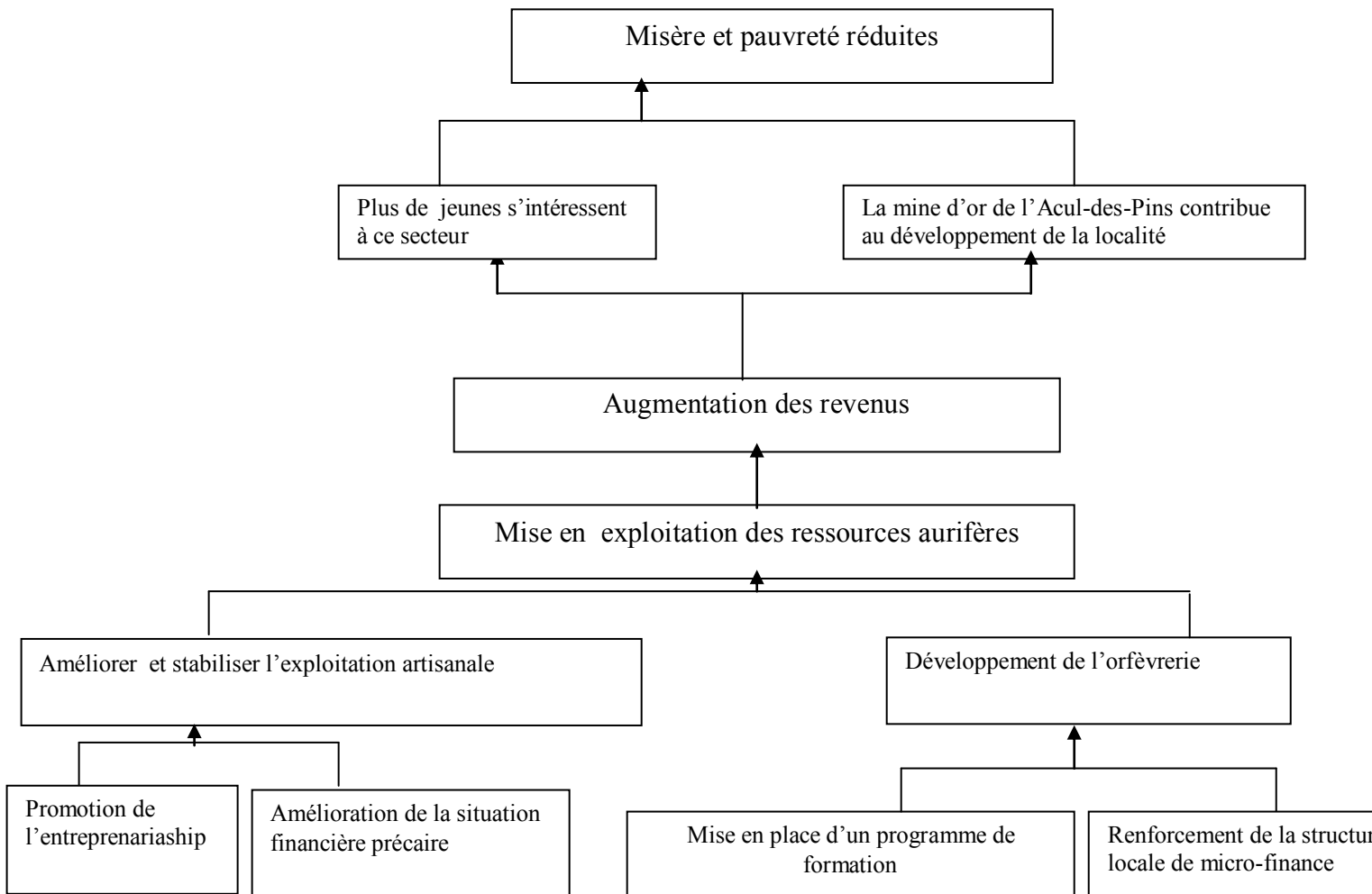
Programme du secteur agricole : Arbre à objectif



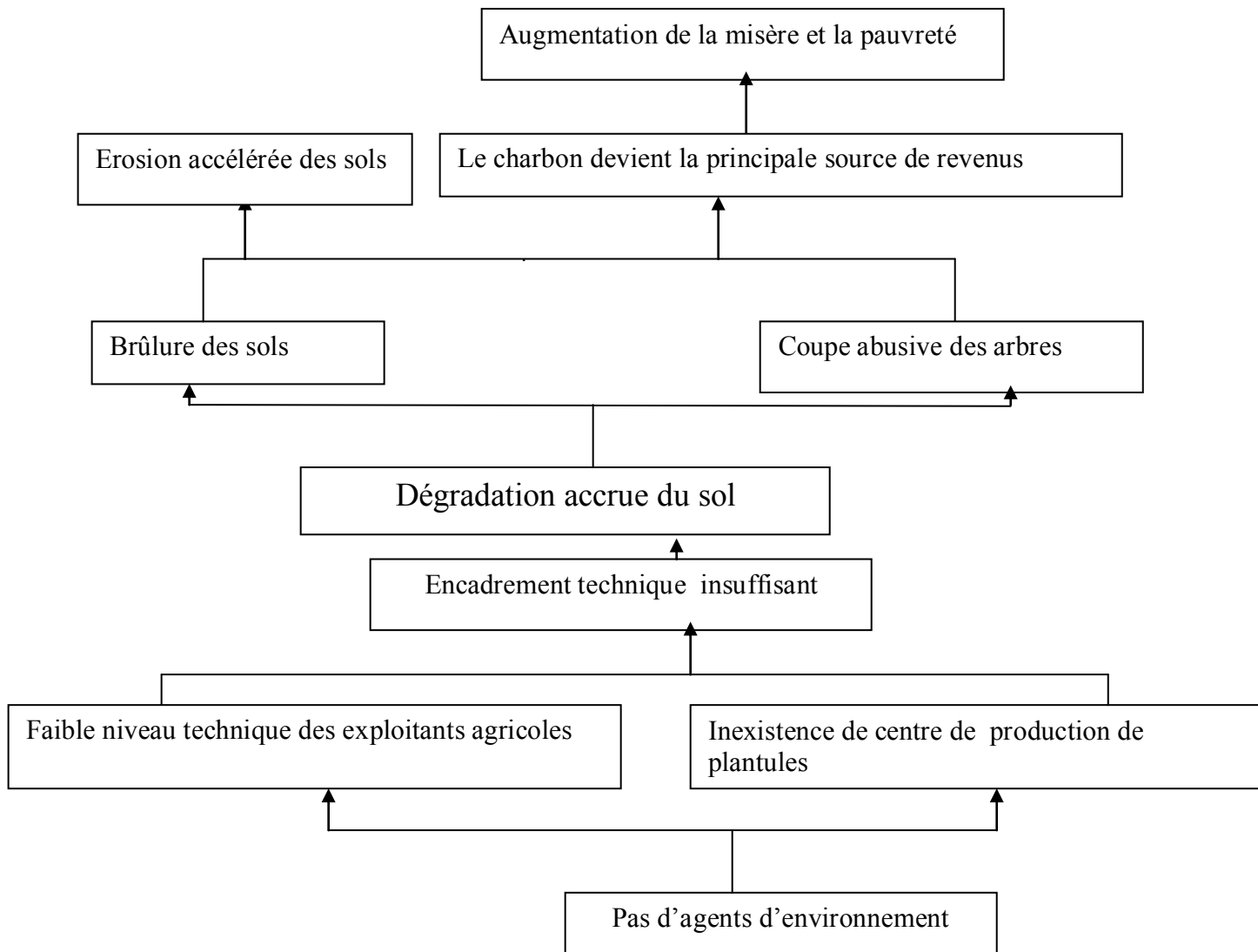
Programme du secteur minier : Arbre à objectif



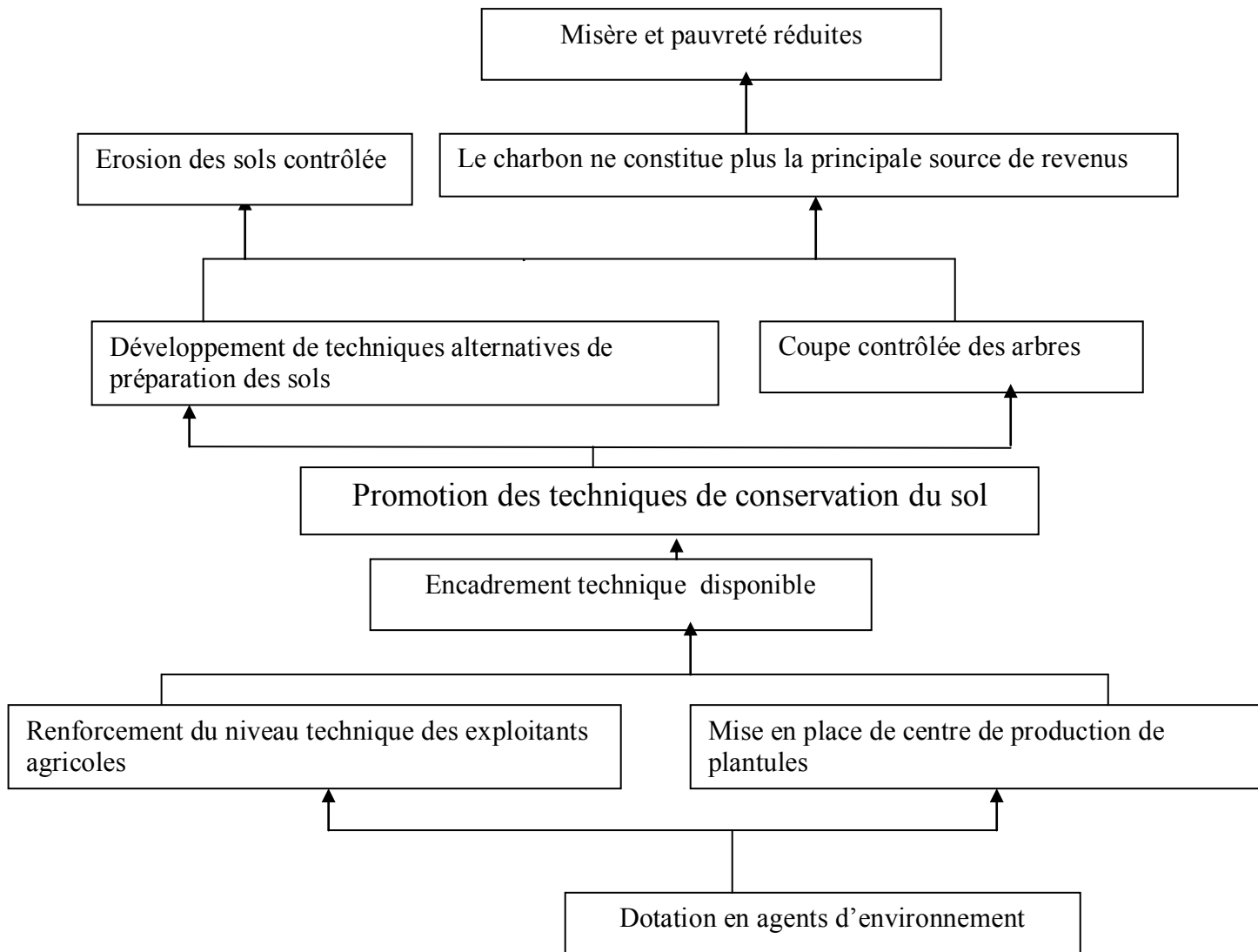
Programme du secteur minier : Arbre à objectif



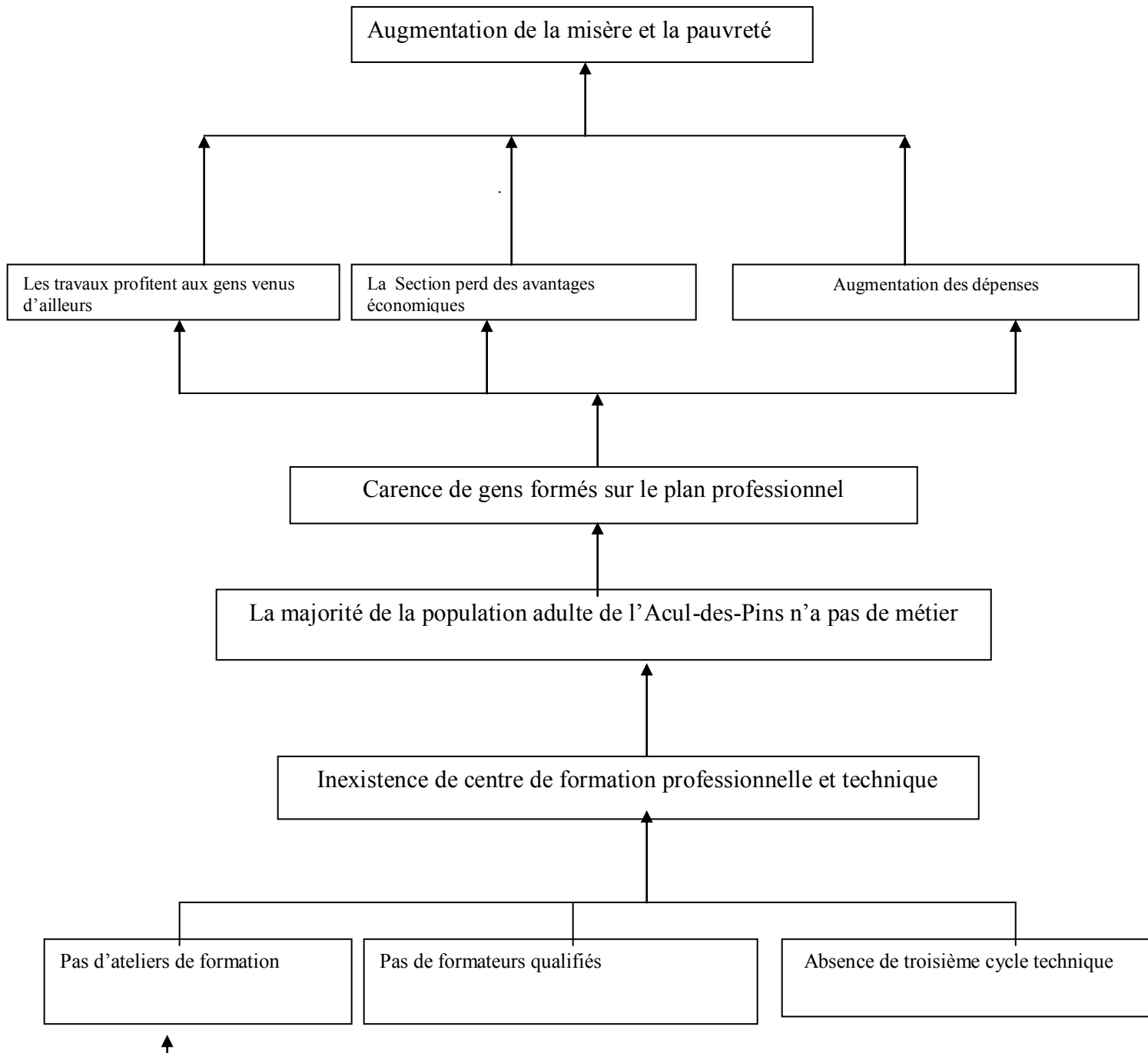
Programme du secteur Environnement : Arbre à problème



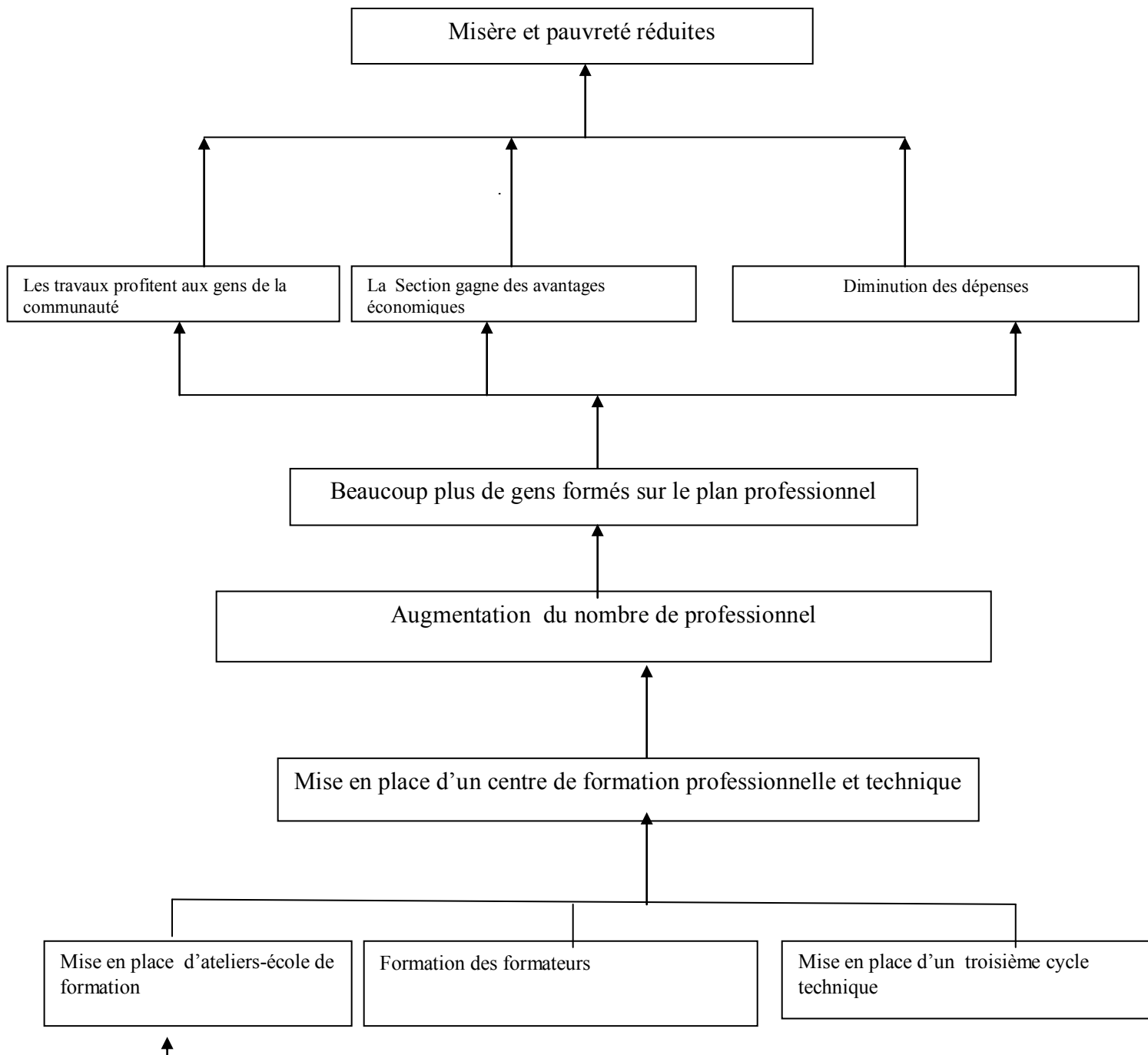
Programme du secteur Environnement : Arbre à objectif



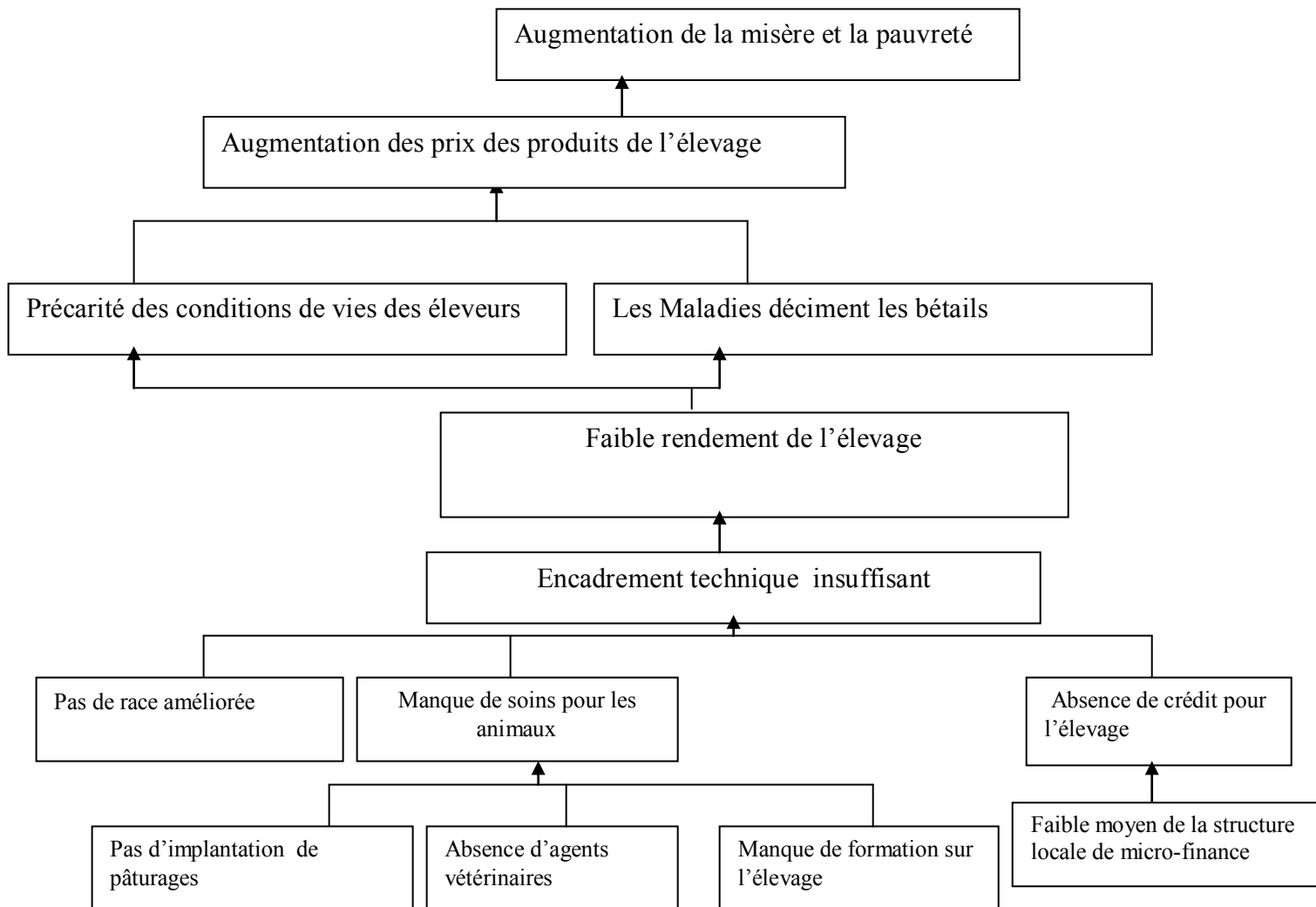
Programme du secteur Métier : Arbre à problème



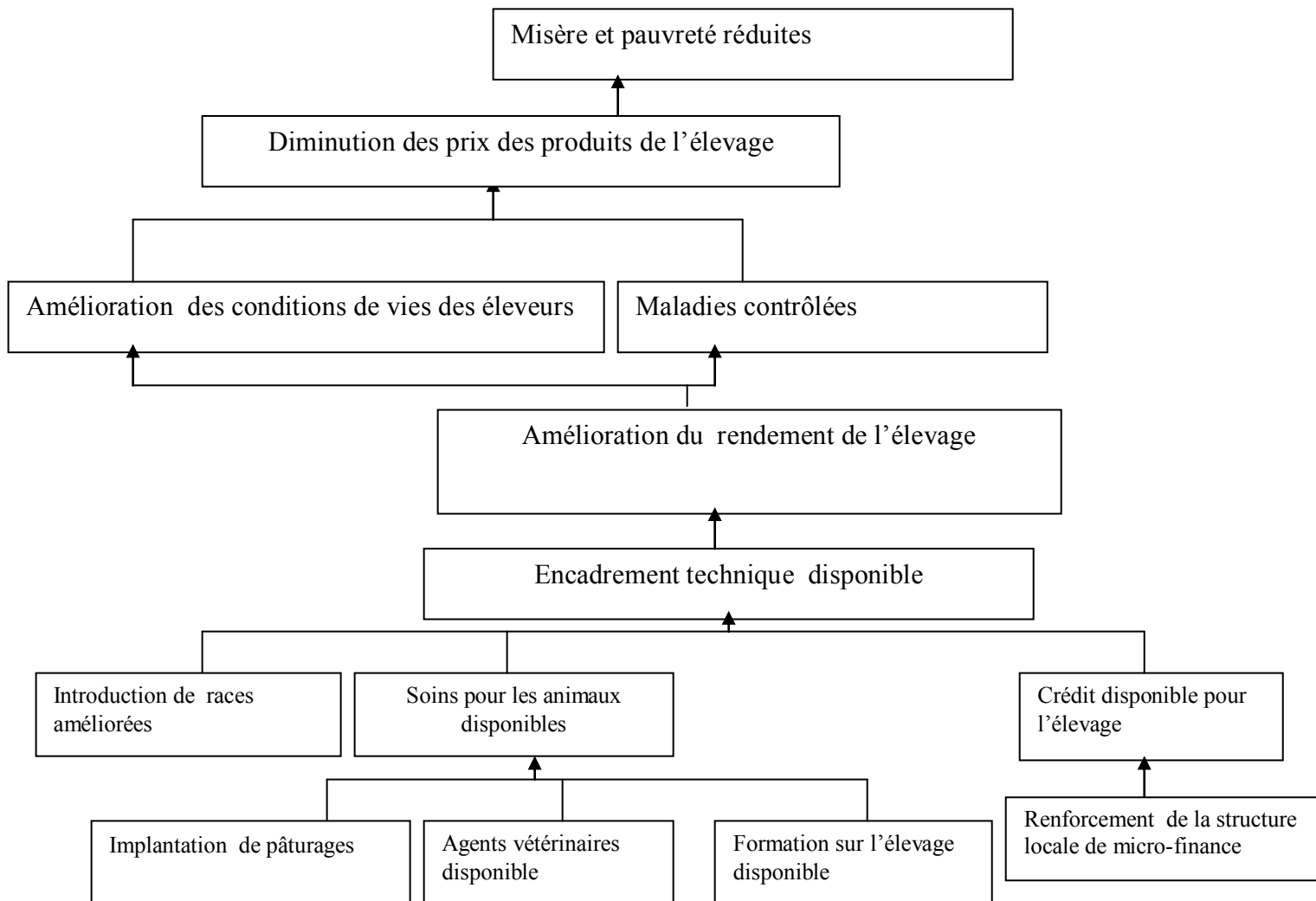
Programme du secteur Métier : Arbre à objectif



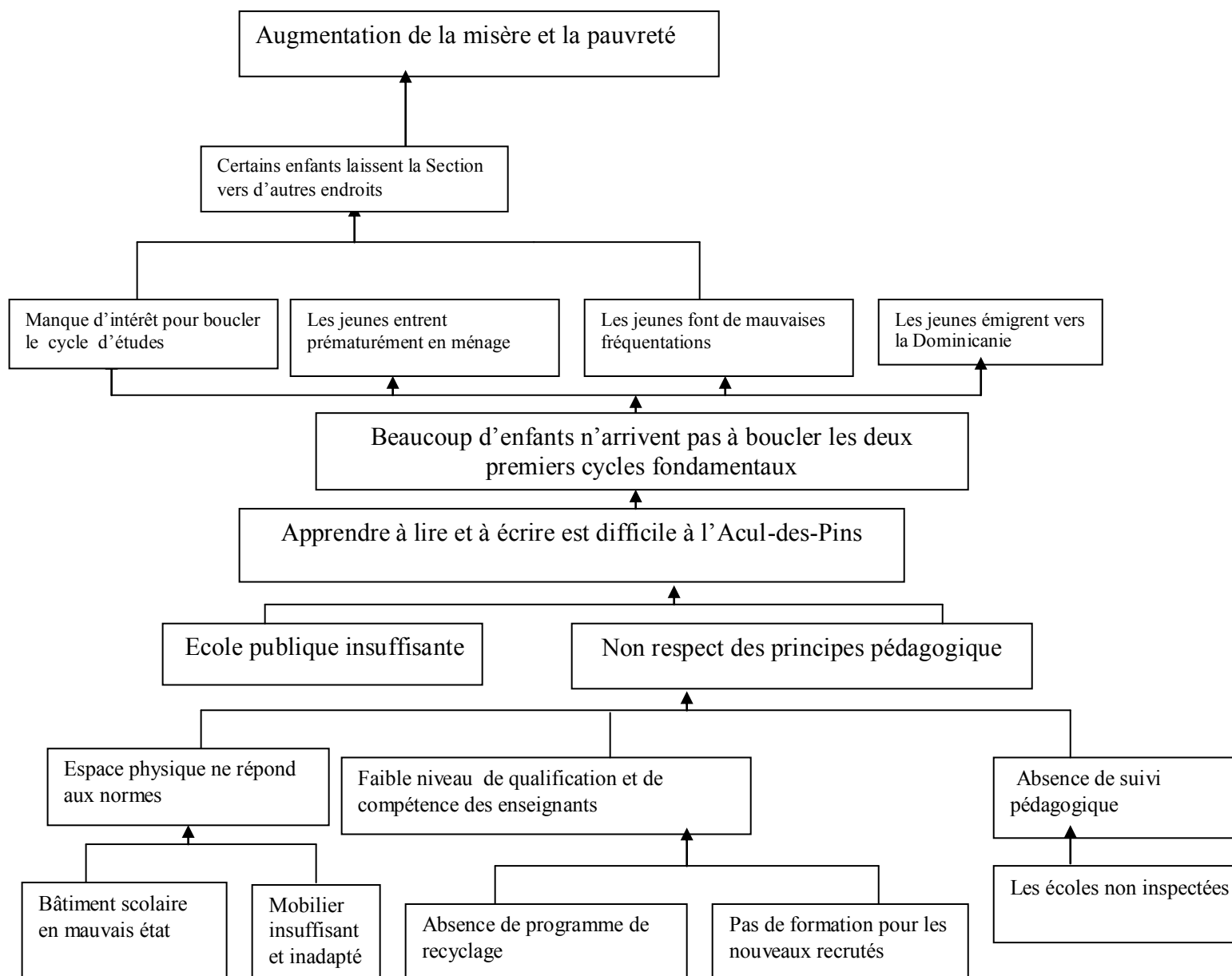
Programme du secteur Elevage : Arbre à problème



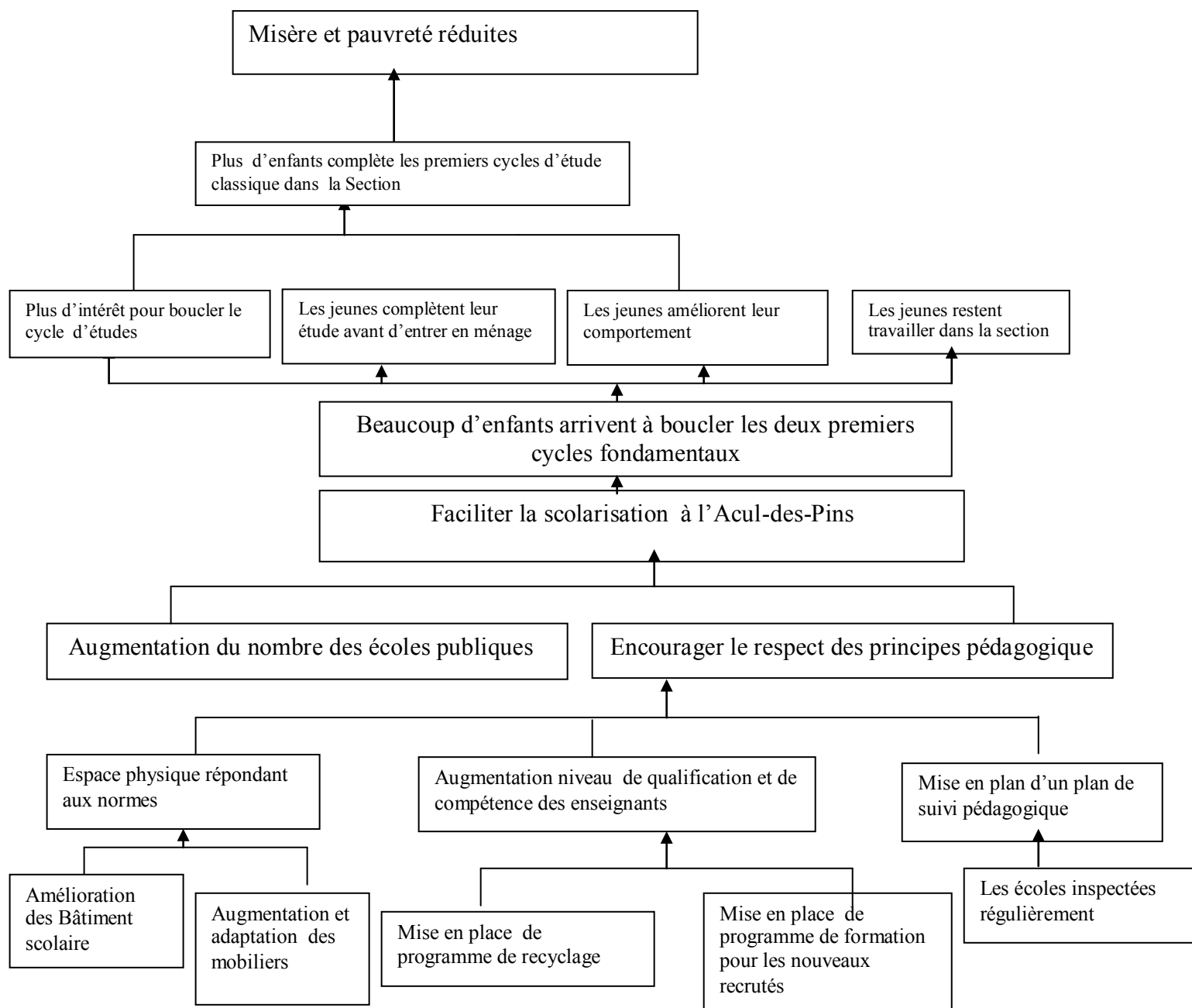
Programme du secteur Elevage : Arbre à objectif



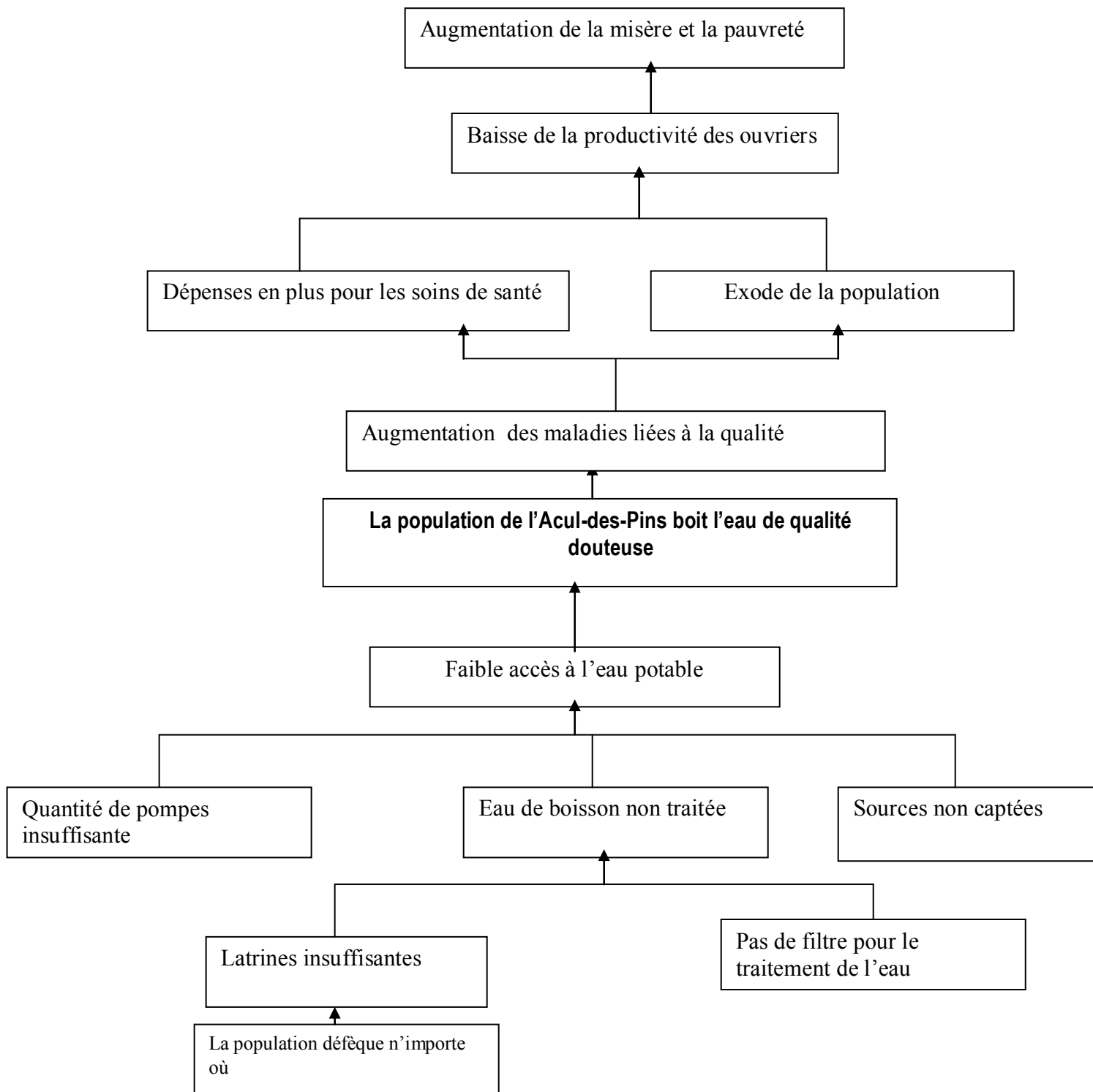
Programme du secteur Education : Arbre à problème



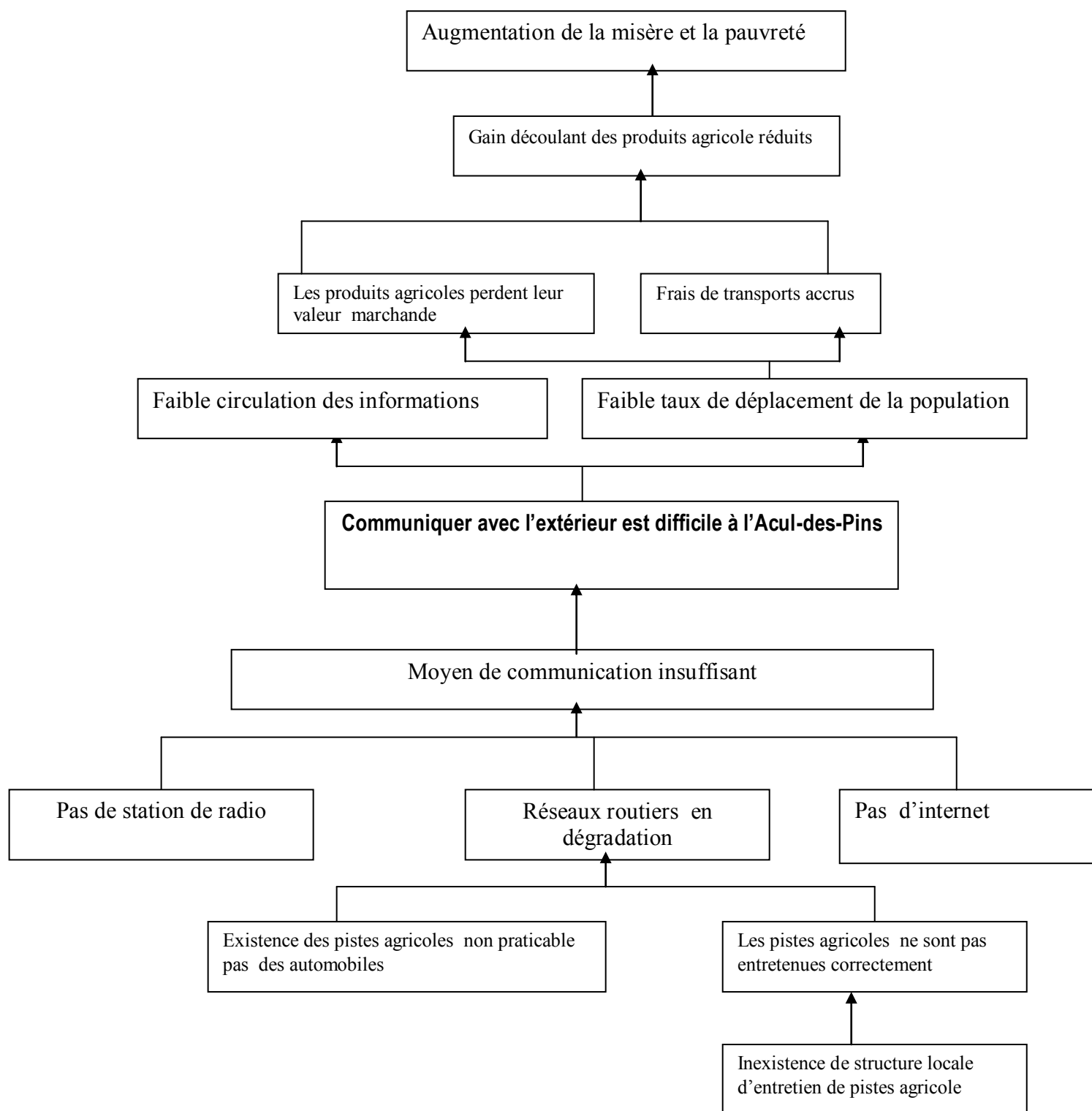
Programme du secteur Education : Arbre à objectif



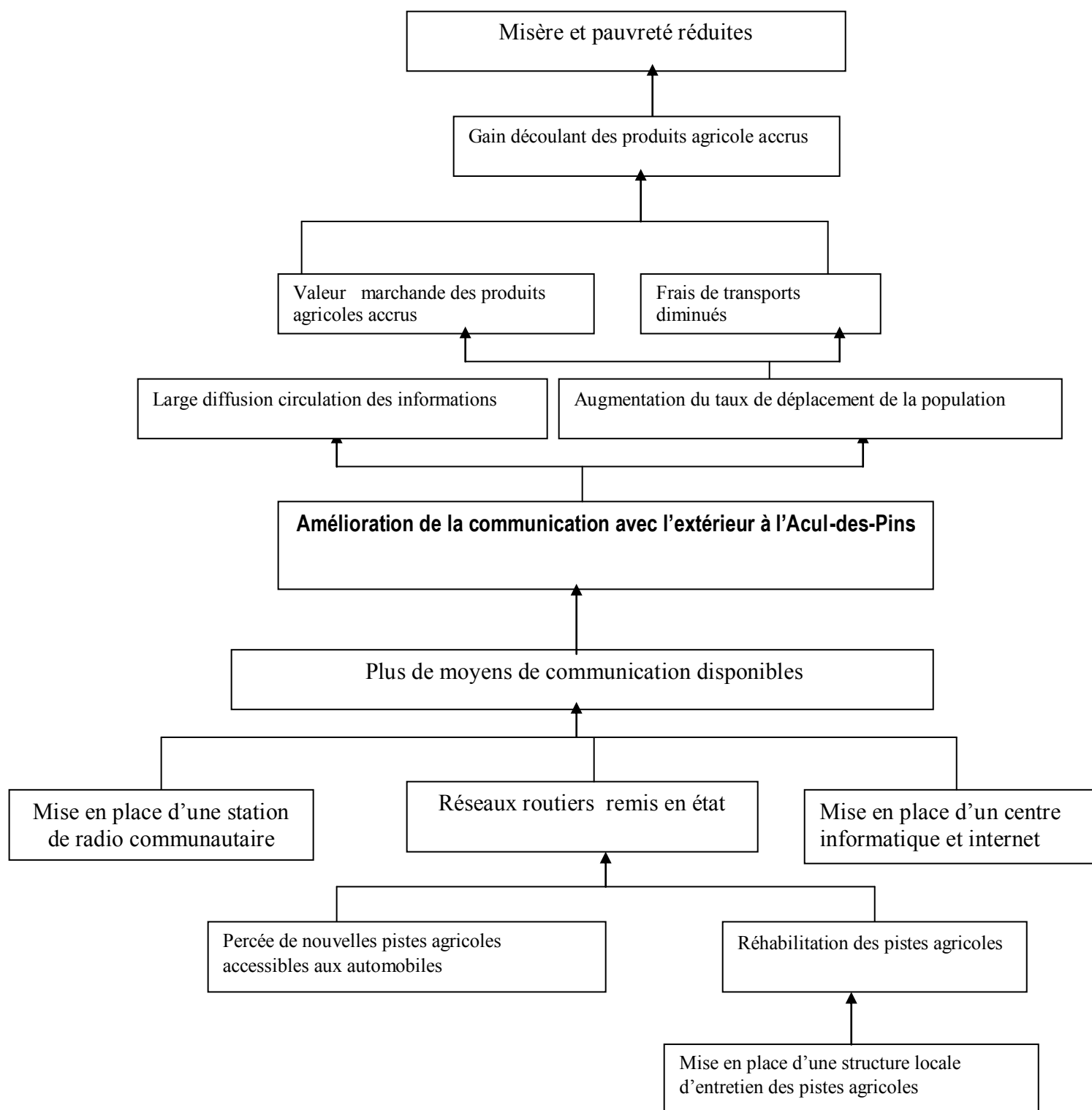
Programme du secteur Eau potable : Arbre à problème



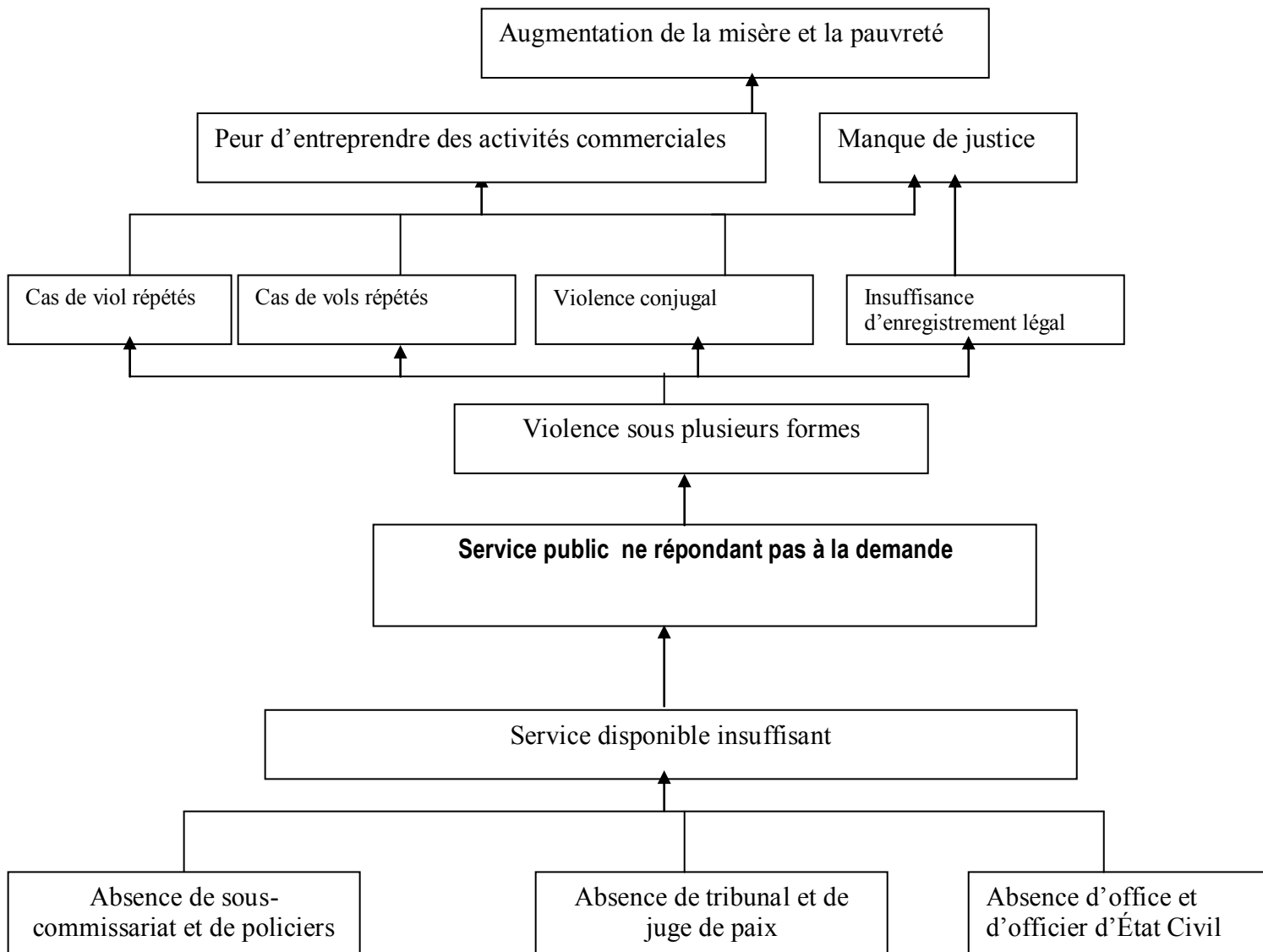
Programme du secteur Communication : Arbre à problème



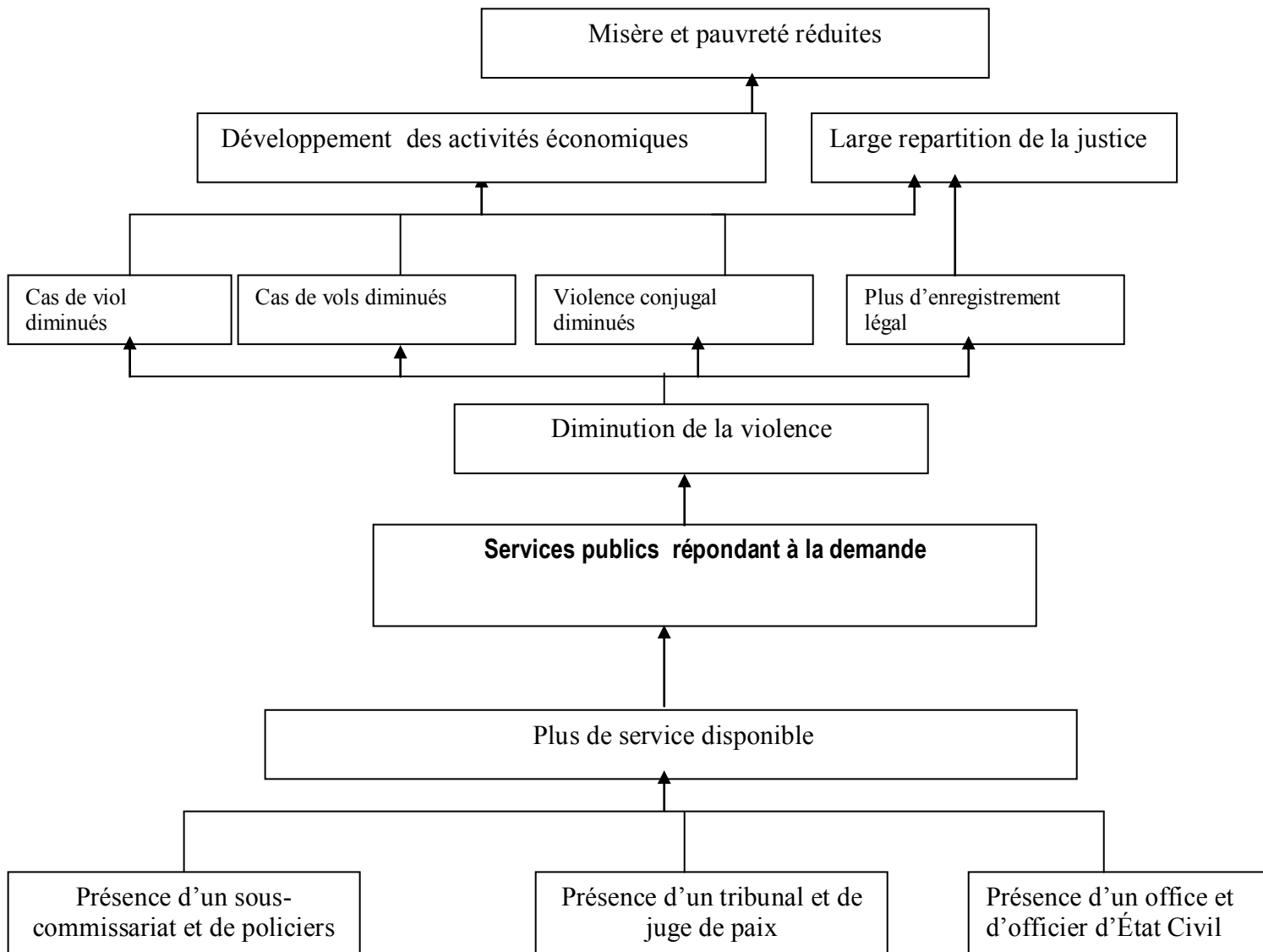
Programme du secteur Communication : Arbre à objectif



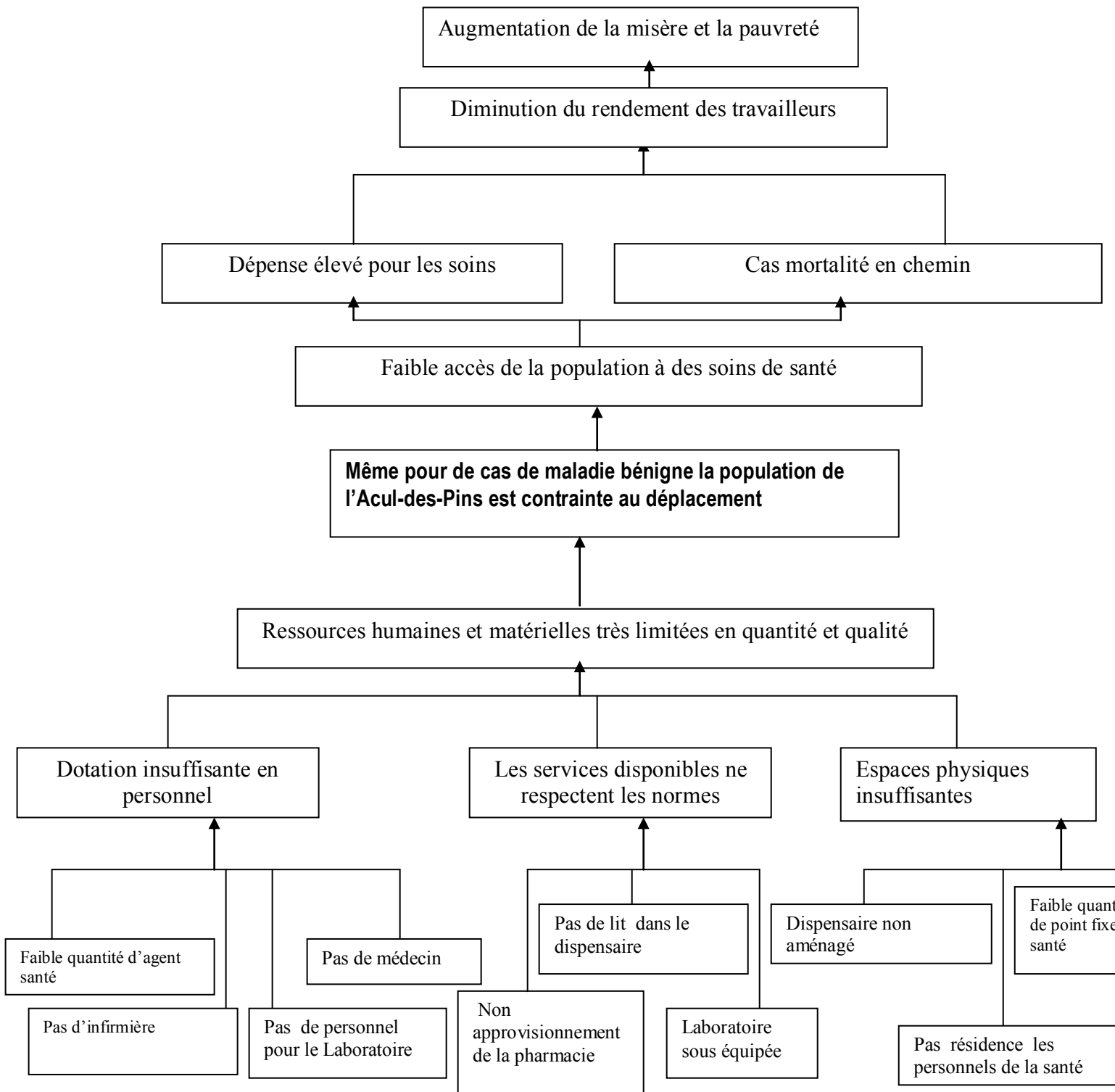
Programme du secteur Service public : Arbre à problème



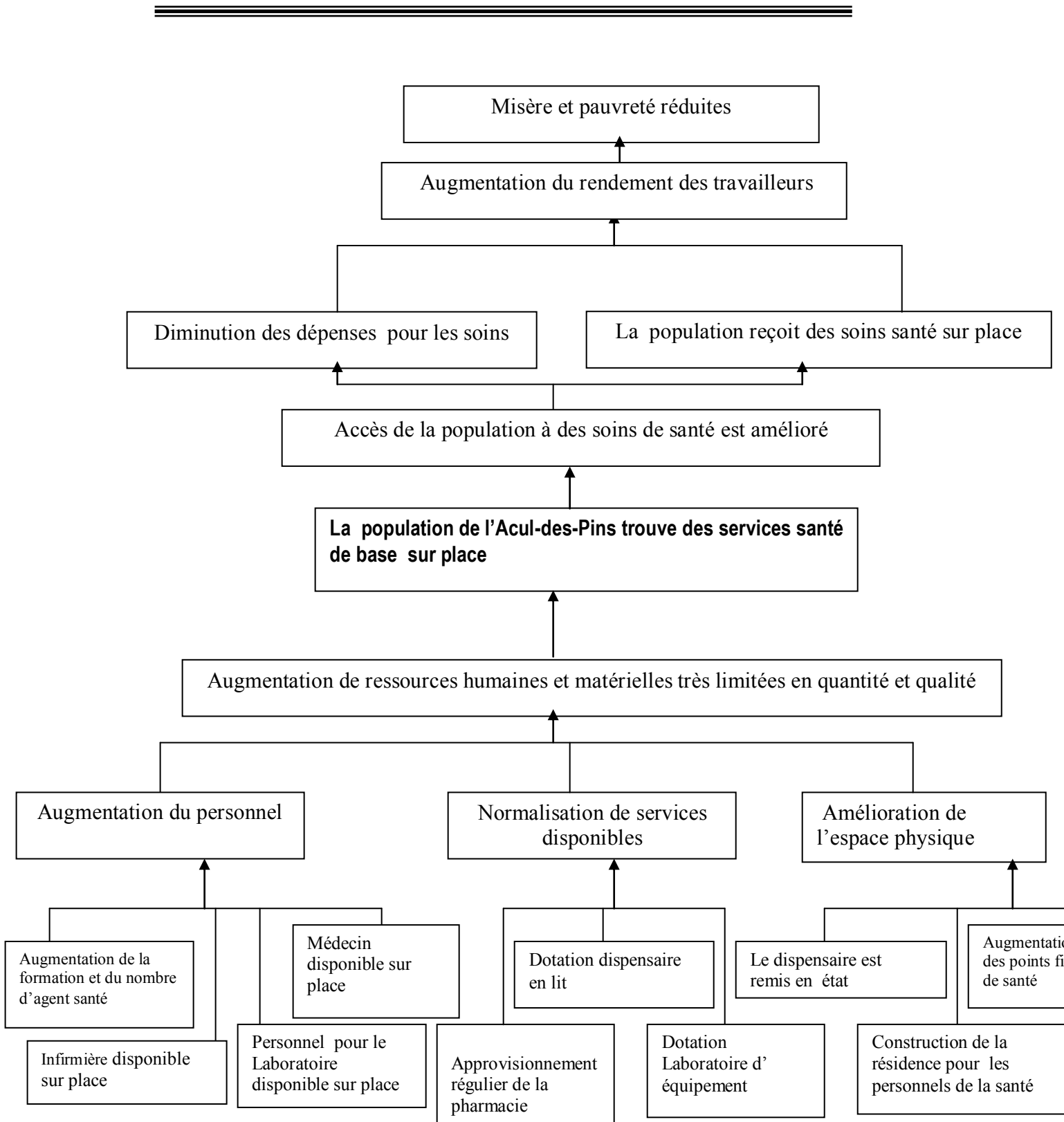
Programme du secteur Service public : Arbre à objectif



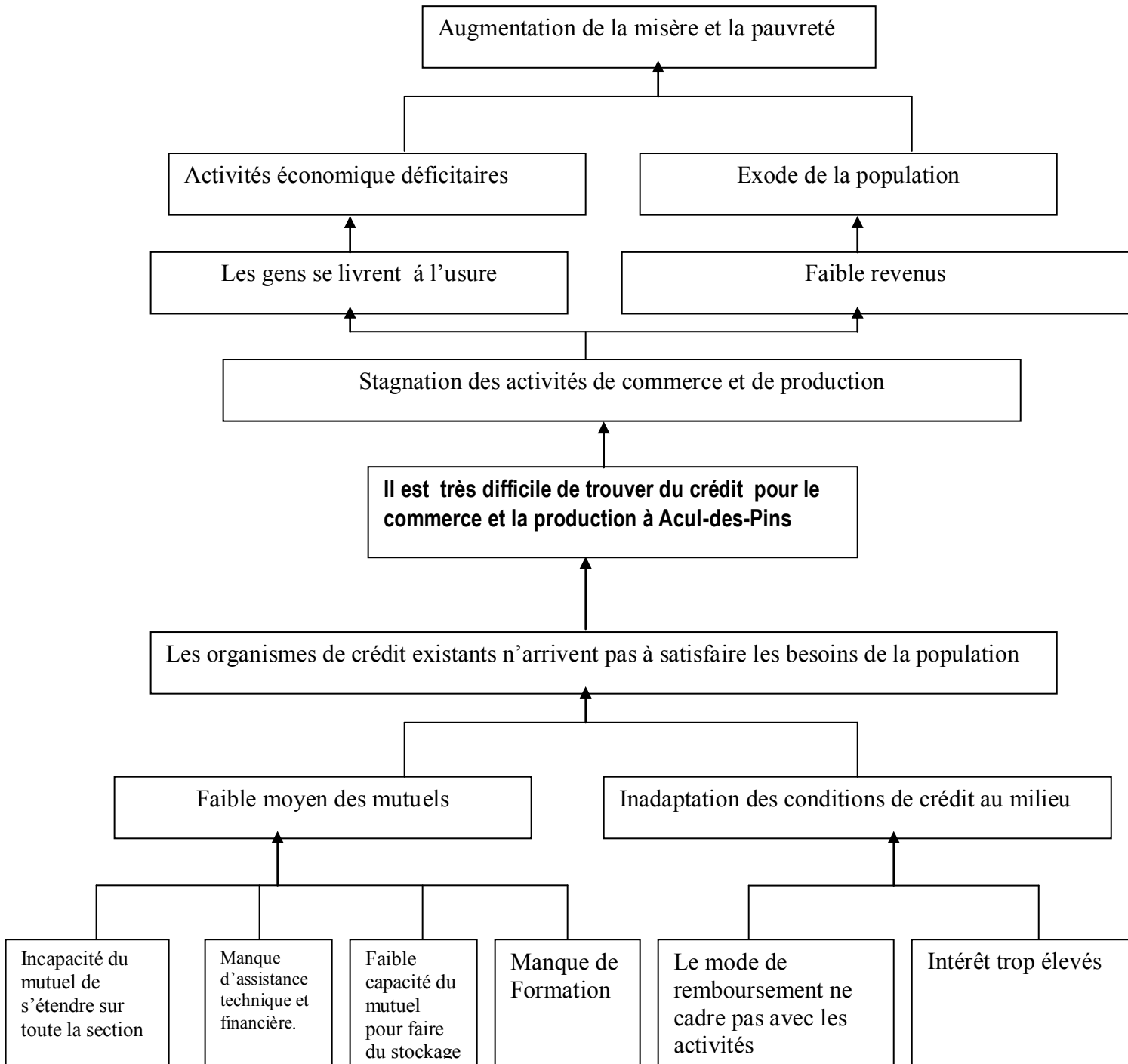
Programme du secteur Santé : Arbre à problème



Programme du secteur Santé : Arbre à objectif



Programme du secteur Micro finance : Arbre à problème



Programme du secteur Micro finance : Arbre à Objectif

